



ETUDE INTERNE STRATEGIQUE

**« ANALYSE DES BESOINS AU TCHAD EN SUPPORT AUX ACTIONS HUMANITAIRES
EXISTANTES ET A VENIR SOUTENUES PAR LA COMMISSION EUROPEENNE AIDE
HUMANITAIRE - DG ECHO »**

RESUME DE L'ETUDE POUR DIFFUSION EXTERNE

NOTE DE SYNTHESE

JUILLET 2008

**FRANÇOIS GRÜNEWALD, TEAM LEADER
BONAVENTURE SOKPOH, SECURITE ALIMENTAIRE
LAURENT SAILLARD, EAU ET ASSAINISSEMENT**

Le présent rapport est basé sur une étude interne de la situation au Sud et à l'est du Tchad menée au mois d'avril 2008 et entreprise par trois consultants, un team leader, un spécialiste en sécurité alimentaire et un spécialiste eau et assainissement.

Ce rapport présente les observations et recommandations de cette mission d'étude interne, commanditée par la Commission Européenne Aide Humanitaire (DG ECHO) et suivant un appel d'offre externe remporté par le Groupe URD. Ce rapport est le résumé synthétique de cette étude interne pour diffusion aux partenaires.

Les opinions et conclusions de ce rapport ont été exprimées librement par l'équipe de consultants internationaux. Elles ne sauraient, en aucune circonstance, être considérées comme une position officielle de la Commission européenne.

Sigles

ACF :	Action Contre la Faim
AFD :	Agence Française de Développement
CE	Commission Européenne
CNAR :	Commission Nationale d'Assistance aux Réfugiés
CONAFIT :	Commission Nationale d'Appui au déploiement de la Force Internationale au Tchad
DFID :	Department For International Development
DG ECHO :	Direction Générale d'Action Humanitaire de la Commission Européenne
DIS :	Détachement Intégré de Sécurité
EON :	Programmes d'assistance tournés par le développement (LRRD Allemand)
FAT :	Forces Armées Tchadiennes
FAO :	Food and Agriculture Organisation
GTZ :	Coopération Allemande
HC :	Coordinateur Humanitaire
HCR :	Haut Commissariat aux Réfugiés
MdM :	Médecins du Monde
MSF :	Médecins Sans Frontière
OCDE :	Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
OCHA :	Office of the Coordinator of Humanitarian Assistance
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PAS :	Programme d'Accompagnement à la Stabilisation
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTPH :	Police Tchadienne de Protection Humanitaire
RCA :	République Centre Africaine
RC :	Résident Coordinateur
UE :	Union Européenne
UNICEF :	United Nations Children Funds

Table des matières

Sigles.....	2
Carte administrative du Tchad	3
RESUME EXECUTIF	5
RAPPORT DE SYNTHÈSE.....	7
1. INTRODUCTION	7
2. LE CONTEXTE TCHADIEN	8
2.1. Un pays à très fortes contraintes naturelles.....	8
2.2. Une situation politique complexe et mouvante.....	9
3. LES SITUATIONS HUMANITAIRES.....	10
3.1. Cadre juridique et opérationnel pour l'analyse de la situation humanitaire au Tchad.....	10
3.2. Diversité des contextes, variété des stratégies humanitaires.....	12
3.2.1. Des approches humanitaires très différentes au Sud et à l'Est du Tchad	12
3.2.2. Des conflictualités différentielles.....	13
4. Les acteurs impliqués dans l'action humanitaire au Tchad	14
4.1. Les autorités nationales et traditionnelles et leurs relations avec l'aide internationale	14
4.2. Les agences des Nations unies	15
4.3. Les ONG	16
4.4. Le mouvement Croix Rouge	16
4.5. Les bailleurs de fonds	16
4.6. La mobilisation des outils communautaires.....	17
4.6.1. L'implication politique	17
4.6.2. L'implication financière de la Commission européenne (voir détail en annexe)	17
4.7. La mise en place de l'EUFOR, de la MINURCAT et de la CONAFIT	18
4.8. Les grands défis de la coordination.....	18
5. UN SECTEUR HUMANITAIRE SOUS CONTRAINTE	19
5.1. La gestion du risque sécuritaire	19
5.2. Le difficile équilibre entre besoins, ressources et capacités	20
5.3. La problématique des conflits agriculteurs éleveurs tant au sud qu'à l'est du Tchad.....	21
6. CONCLUSION.....	22
6.1. L'aide humanitaire au Tchad : des processus complexes	22
6.2. Le facteur « temps ».....	23
6.3. Pouvoir gérer la turbulence	24
7. RECOMMANDATIONS.....	26
7.1. Pour la DG ECHO.....	26
7.1.1. Concernant les projets et programmes dans l'est du Tchad:.....	26
7.1.2. Pour les activités humanitaires dans le sud du Tchad.	27
7.2. Pour les autres lignes de la Commission et les autres bailleurs de fonds:	28
7.3. Pour tous les acteurs.....	29
ANNEXES	30
Annexe N°1 : Résumé des Termes de Référence	30
Annexe N°2 : Itinéraire de la mission.....	31
Annexe N°3. L'implication financière de la Commission européenne	32
Annexe N°4 : Quelques éléments sur les financements internationaux pour l'Est et le Sud.....	34
Annexe N°5 : Eléments cartographiques sur le contexte naturel.....	35
Annexe N°6 : Documents consultés	37

RESUME EXECUTIF

L'aide internationale au Tchad, en raison d'un contexte complexe et d'évolutions rapides et imprévisibles, est confrontée à toute une série de défis. Pour renforcer l'analyse des besoins humanitaires, soutenir sa programmation interne et pour améliorer les articulations entre les différents outils communautaires et avec les autres bailleurs de fonds, la DG ECHO a commandité une mission d'étude stratégique qui a été confiée au Groupe URD. Une équipe multidisciplinaire de trois spécialistes s'est rendue sur le terrain pendant un mois et a circulé sur l'ensemble des zones concernées au Sud et à l'Est du Tchad en mars-avril 2008 et a pu ainsi rencontrer la majeure partie des acteurs sur place.

Les observations recueillies par cette mission d'étude suggèrent les différents points de diagnostic suivants :

- a) Les crises humanitaires qui affectent le Tchad au sud et à l'est sont le résultat d'une série de crises qu'il importe d'analyser à la fois au niveau sous-régional (interférences avec le Soudan et la RCA) et au niveau tchadien proprement dit (problèmes politiques, socio-économiques et environnementaux) ;
- b) Ces crises et leurs vagues successives ont affecté des populations et des régions spécifiques et ont généré des situations humanitaires différentes avec des réfugiés du Darfour et de RCA au Tchad, des déplacés internes au Tchad, des réfugiés tchadiens au Soudan et des populations hôtes qui voient l'impact négatif de la pression croissante de ces afflux de populations déracinées sur leurs faibles ressources;
- c) L'aide humanitaire mise en place à l'est du pays est confrontée à un contexte de grande instabilité et d'insécurité, tandis qu'au sud, la situation demeure relativement stable pour l'instant;
- d) Les mandats et responsabilités juridiques et techniques des différentes agences des Nations unies, des ONGs, du mouvement Croix rouge/Croissant rouge et des institutions de développement nationales et internationales sont diverses mais la coordination inter-agences est un défi pour lequel il faudra d'autant plus faire d'efforts que sont maintenant arrivés de nouveaux acteurs politiques et militaires (EUFOR, MINURCAT, RSSG) ;
- e) Après la phase d'urgence, les situations humanitaires des populations déplacées et réfugiées s'installent dans la durée, sans solution immédiate. Elles requièrent désormais une approche adaptée d'assistance et de services dans la durée (« care and maintenance »). Dans le sud, l'aide humanitaire inclura des approches d'appui à l'autonomisation des populations réfugiées avec le renforcement de leur sécurité alimentaire et de leur accès aux services de base. Ces approches révisées, tant à l'est qu'au sud, veilleront en particulier à intégrer des éléments de prévention ou de gestion des conflits potentiels avec les populations hôtes, qui pourraient résulter d'une pression grandissante sur des ressources naturelles limitées.
- f) Le déploiement de l'EUFOR et de la MINURCAT créent un contexte nouveau où risques et opportunités existent et requièrent une approche spécifique de la coordination civilo-militaire.
- g) Les observations de la mission d'étude tendent vers la conclusion provisoire qu'une partie des questions de gestion et résolution des conflits locaux ne pourra vraisemblablement pas être réglée par les mécanismes EUFOR et MINURCAT. Il s'agira alors de définir une approche spécifique, dont les caractéristiques reposeront sur une articulation entre gestion traditionnelle des conflits, la mise en place des services d'un Etat de droit (police et justice) et des innovations de type « justice transitionnelle ».
- h) Le traitement des deux crises par les bailleurs est très différencié et les enjeux de coordination inter-bailleurs en sont d'autant plus importants. Il importe notamment que la médiatisation de la crise à l'Est n'entraîne pas un désintérêt pour les besoins au Sud.

Face à la situation humanitaire actuelle et à ses possibles développements, la mission d'étude identifie trois niveaux de recommandations, qui concernent l'ensemble des acteurs :

Au niveau stratégique : La mission d'étude recommande une prise en compte "différenciée" des spécificités et dynamiques locales (au sud et à l'est) dans l'élaboration de stratégies de réponse, en fonction des situations et des populations concernées et de leurs trajectoires (réfugiés qui s'installent plus durablement, restent, déplacés qui restent, groupes de populations qui rentrent chez eux, ou qui vont s'urbaniser, populations hôtes en difficulté)

Au niveau tactique : Les observations recueillies lors de la mission d'étude confirment le besoin de faire évoluer le cadre d'intervention et les modalités de mise en œuvre de l'aide pour passer d'un mode de réponse de type "urgence" vers un mode de réponse adaptée aux « crises durables ». Il conviendra dès lors d'envisager les nécessaires innovations dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, de l'appui à la sécurité alimentaire et de la gestion environnementale de l'aide, tout en maintenant une flexibilité et une capacité d'adaptation suffisante aux évolutions rapides du contexte et de ses conditions de sécurité incertaines.

Au niveau opérationnel : La mission d'étude souligne le besoin d'améliorer la coordination et notamment son efficacité entre les nombreux acteurs présents (autorités nationale et locales, acteurs internationaux, humanitaires et développementaux, acteurs politiques et militaires et bailleurs de fonds) pour assurer une couverture optimale des besoins (appui à l'autosuffisance des populations bénéficiaires tout en maintenant des filets de sécurité pour les populations les plus vulnérables d'entre elles, soutien "différencié" aux dynamiques de retour tout en continuant d'assister les populations dans les camps et les sites d'installation, assurer une bonne articulation entre protection et assistance).

Pour la DG ECHO, la mission d'étude suggère les actions concrètes suivantes:

- La poursuite de l'engagement de la DG ECHO dans les efforts de renforcement des mécanismes de coordination au sein des ONG (soutien au CCO) et de façon globale avec les agences onusiennes (via le soutien à l'UN-OCHA)
- La mobilisation des ressources suffisantes pour des programmes de soutien au retour des déplacés à l'est au travers de ses partenaires traditionnels, si ces retours se concrétisent. Une estimation très approximative des retours potentiels de familles déplacées suggère le chiffre d'environ 4.000 à 6.000 familles à court terme et une hypothèse très optimiste positive de 10.000 à 12.000 familles au cours de l'année 2009);
- Le soutien aux projets innovants qui visent à faciliter la transition des modes opératoires d'urgence vers des modalités d'assistance plus appropriées au contexte de crise durable et aux enjeux d'autonomisation des populations (objectif de 8 à 12.000 familles pour 2008-2009);
- Un appui à la « sécurité alimentaire » et à l'autonomisation des populations réfugiées au sud dans la zone de Goré, en attendant la mise en place un éventuel d'un projet de développement à moyen terme (du type LRRD tel qu'il se met en place dans la région de la Grande Sido) ;
- L'appui à la mise en place de projets de type « filets de sécurité » dans les camps et sites ciblant en particulier les populations les plus vulnérables, notamment dans les camps de réfugiés au sud ;
- La continuation des efforts faits pour renforcer l'articulation entre les opérations soutenues par la DG ECHO et les opérations et projets soutenus par les autres instruments communautaires mobilisés au Tchad.

RAPPORT DE SYNTHÈSE

1. INTRODUCTION

Cette mission du Groupe URD au Tchad, demandée par la DG ECHO, avait pour mandat¹ de mener une réflexion stratégique sur le sud et l'est du Tchad, ainsi que sur la question de l'eau dans ces zones, afin d'aider la DG ECHO dans ses exercices de planification propres et de faciliter l'articulation entre les interventions financées par la DG ECHO, celles soutenues par les autres instruments communautaires et enfin celles qui reçoivent l'appui d'autres bailleurs.

La mission s'est rendue au Tchad du 20 mars au 19 avril 2008, précédée par une semaine de réunions à Bruxelles avec les principaux partenaires de la Commission (DG ECHO, RELEX, AIDCO, DEV, bureau du SRUE pour le Soudan et l'est du Tchad), les représentants des Etats membres et des ONG impliqués au Tchad. Ce passage à Bruxelles a été suivi d'un passage à Genève pour des échanges avec le HCR, l'OCHA et le Groupe informel de Bailleurs organisée à la Mission Britannique à Genève.. Quelques contacts ont aussi été établis en France, notamment avec l'AFD et le HQ de l'EUFOR.

L'équipe du Groupe URD a cherché au cours de sa mission à consulter le plus possible d'institutions tchadiennes (CONAFIT, ministères, CNAR, autorités préfectorales et cantonales) et internationales (ONU, bailleurs, ONG, institutions du Mouvement Croix Rouge, EUFOR). Elle a surtout tenté de recueillir le maximum de points de vue des populations concernées elles-mêmes et de réaliser un vrai travail d'observation de terrain.

18 jours/homme/terrain ont été dédiés à la problématique du sud du pays (réfugiés de RCA au Tchad), avec la visite des 4 camps existants (3 près de Goré, 1 près de Danamadji). 30 jours/homme/terrain ont été alloués au travail dans l'est du Tchad, afin d'avoir la meilleure couverture possible de la diversité de cette région (Wadi Fira, Ouadaï) avec des visites dans les zones d'Iriba, de l'Assounga et du Sila.

Malgré les conditions de sécurité complexes, l'équipe a pu réaliser de nombreuses visites par la route jusque dans des zones très rarement visitées (Est Borota, Sud Kerfi, Est Koukou/Dogdoré jusqu'à Daguessa).

Une attention spécifique a été portée aux exercices de restitution à destination de tous les partenaires sur place et notamment la Délégation de la Commission Européenne au Tchad, ainsi qu'aux autres bailleurs de fonds.

¹ Un résumé des Termes de Référence est présenté en annexe N°1.

2. LE CONTEXTE TCHADIEN

La prise en compte d'un certain nombre de facteurs du contexte national et régional est indispensable pour la compréhension des dynamiques en cours à l'Est et au Sud du Tchad, de leurs répercussions en termes humanitaires et de leurs évolutions possibles.

2.1. Un pays à très fortes contraintes naturelles

Situé entre les isohyètes 0 et 800 mm, le territoire tchadien est vaste et peu peuplé. Il est marqué par la prédominance d'une aridité très forte et d'autant plus marquée selon que l'on va vers le Nord, où prédominent les contextes purement désertiques, pays des oasis et du grand élevage camelin. Au sud, zone beaucoup plus humide, le climat dit « soudanien » permet des mises en cultures significatives de plantes à plus forts besoins en eau (coton, etc.), le développement d'un couvert arboré important et l'existence d'importantes ressources en pâturage. Entre les deux, existent une gamme très large de situations de transition, avec les divers faciès de savane à baobab, de brousses à épineux et de steppes arides. Le contexte géologique et hydrogéologique est lui-même très diversifié et comporte plusieurs grandes zones, comme indiqué sur les cartes page ci-jointe.

On assiste depuis plus d'une décennie à une dégradation inquiétante et rapide des conditions de reproduction des ressources naturelles sous l'influence de différents facteurs :

- croissance démographique et pression subséquente sur les ressources (augmentation des surfaces cultivées, augmentation du cheptel et de la pression sur les pâturages);
- sur-utilisation des eaux du lac Tchad, avec une réduction des surfaces inondées cultivables à la décrue ainsi qu'une baisse dramatique des productions halieutiques ;
- tendances observables à la désertification (dynamique complexe qui conjugue des impacts anthropiques locaux et des changements climatiques plus globaux, mais plus difficiles à qualifier) avec une descente progressive vers le sud des zones de pâturage de saison des pluies. Cette tendance provoque une tension entre les utilisateurs des mêmes ressources fourragères.

Les enjeux de développement restent donc essentiellement ruraux et liés à la mise en valeur des ressources naturelles (agriculture et surtout élevage). Mais ce développement ancré sur le rural ne pourra fonctionner que si des goulots d'étranglement et des contraintes sur la circulation des produits agricoles sont levés. Le réseau d'infrastructure routière est en très mauvais état, et la liaison entre la capitale, l'est et le nord du pays est très difficile, tandis que les seuls axes goudronnés importants vont vers le sud.

Ce contexte de contraintes nationales est aggravé par un contexte économique dévastateur à court terme. Les dynamiques compensatrices de création d'emplois urbains peinent en effet à prendre le relai des économies rurales en crise, tandis que les marchés tchadiens sont "inondés" par des biens de consommation courante très bon marché et d'origine chinoise. Les augmentations des prix des carburants ainsi que ceux des céréales d'importation sont en train de faire perdre à de nombreuses familles leurs dernières ressources. Cette situation entraîne des difficultés socio-économiques très importantes. Les indicateurs de développement humain du Tchad, déjà parmi les plus faibles du monde, risquent de baisser d'avantage avec de possibles répercussions politiques.

2.2. Une situation politique complexe et mouvante

Le contexte d'intervention au Tchad, et notamment dans les zones de la périphérie du Tchad requiert une attention particulière au contexte politique national et régional.

L'un des thèmes les plus difficiles à appréhender, et pour lequel une grande prudence est nécessaire, est le facteur ethnique. Souvent manipulé, il correspond néanmoins à une partie prégnante de la réalité des crises tchadiennes, emboîtées les unes dans les autres et perçues de façon radicalement opposée par les parties concernées.

Les deux tiers nord du pays ne comptent que pour environ 30% de la population totale. Ces régions, peuplées de groupes ethnolinguistiques divers, ont joué de tout temps un rôle fort dans l'histoire politique et militaire du pays, y compris durant la période coloniale. Ils sont associés depuis à toutes les aventures de la lutte pour le pouvoir. Les populations dites "arabes" sont présentes dans toute la zone et ont un poids économique important, du fait de leur rôle clé aux divers niveaux du système commercial tchadien. Enfin, le Sud, chrétien et très marginalement animiste, est composé de groupes linguistiques à cheval sur le Tchad, la République centrafricaine et le Soudan. Bien que le poids économique des provinces du sud soit important (production cotonnière, céréalière, grand élevage transhumant, fruits, et, depuis peu pétrole), leur poids politique demeure relativement faible. La traduction politique et économique des compétitions pour les ressources dans ce monde d'économies pastorales et agraires est claire.

Au plan national, on soulignera notamment les points suivants :

- Le Tchad présente tous les attributs d'un Etat fragile, tels que définis dans les cadres de l'OCDE² avec notamment des problèmes fondamentaux de gouvernance, de processus démocratique ou de corruption.
- Dans les conflits coloniaux et postcoloniaux qui ont contribué à formater l'histoire de la gouvernance tchadienne, les oppositions armées ont la plupart du temps été prises dans des jeux politiques complexes sur des bases de rapports de force interpersonnels en fonction de dynamiques d'allégeance ethnique et intercommunautaires.
- Une opposition démocratique émerge lentement et avec difficulté face à un régime fort. Les observateurs internationaux ont fait état de nombreuses irrégularités lors des dernières élections. Impliquée dans un processus de négociation avec le gouvernement (processus dit du 13 Août, soutenu par la CE), l'opposition démocratique interne, très fragilisée par de nombreux retournements d'alliances demeure encore trop peu crédible..

Le niveau sous-régional avec le Soudan et avec la RCA est un espace d'expression et d'exacerbation de ces dynamiques de tension, comme l'ont amplement démontré les prises de pouvoirs diverses au Tchad, les récentes offensives contre Ndjamena et contre Khartoum et les accusations réciproques d'interférences dans les affaires internes des régimes tchadiens et soudaniens. Il résulte de tous ces facteurs une **très grande incertitude** que l'actualité nous rappelle en permanence.

² Selon l'OCDE (travaux sur les Etats fragiles, la Constitution du Tchad de 1996, remaniée en 2005, permet au président de se représenter indéfiniment. Le rôle du parlement est minime, les droits de l'homme sont régulièrement battus en brèche. Confronté à d'importants problèmes de gouvernance, le Tchad est régulièrement en difficulté avec ses bailleurs de fonds

3. LES SITUATIONS HUMANITAIRES

3.1. Cadre juridique et opérationnel pour l'analyse de la situation humanitaire au Tchad

Le Tchad accueille depuis 2003 plus de 300 000 réfugiés soudanais et centrafricains et compte environ 180 000 personnes déplacées internes. Ces mouvements de populations se sont étalés sur plusieurs années et ont pris des formes très variées. Ils se sont déroulés en trois grandes phases, avec parfois des chevauchements :

- une phase aigue avec les premiers déplacements massifs de réfugiés du Soudan et de la RCA et des déplacements de populations tchadiennes avec la création de camps transitoires tout le long des frontières du Tchad avec le Soudan et la République centrafricaine ;
- une phase de stabilisation avec une installation de la crise dans la durée et l'absence de solution concernant les éléments de causalité (conflits au Darfour et en RCA, tensions politique et militaire au Tchad).
- une phase d'adaptation et de gestion des aléas humanitaires. Celle-ci comprend des déplacements secondaires, une phase d'urbanisation et de retours partiels, souvent pendulaires vers le pays (allez retours vers le Soudan ou la RCA) ou vers le village d'origine (comme observé dans l'Assounga et dans le Sila). On peut aussi inclure dans cette phase les déplacements de Tchadiens vers le Darfour.

Des résurgences de conflictualité au cours des phases 2 et 3 ont souvent eu lieu, comme les arrivées en 2008 de réfugiés de RCA au Sud (zone de Grand Sido), ou les déplacements internes liés aux pics de violence lors des événements de Tierno et Marena en 2007.

Cadre juridique d'analyse des situations de déplacement de population au Tchad

Les dynamiques en cours doivent être comprises dans le cadre juridique des différentes conventions du Droit humanitaire international (DIH) qui s'applique à la fois aux situations et aux différents types de populations déplacées.

Pour les conflits internes au Soudan et au Tchad: s'appliquent l'Article 3 Commun aux 4 Conventions de Genève de 1949 et le 2^{ème} Protocole additionnel de 1973 ;

- Pour les risques de confrontation armée entre le Tchad et le Soudan, le DIH applicable aux conflits internationaux devra être pris en compte (Conventions de Genève) ;

Pour les réfugiés, le cadre est essentiellement la Convention de 1951 de Genève pour les réfugiés ainsi que la Convention de 1964 de l'OUA. Ces cadres fixent notamment les modes de prise en charge des populations déracinées en fonction des scénarios d'évolution des situations : rester réfugié dans les camps dans le pays de premier accueil, départ vers un pays tiers (accueilli alors comme réfugiés), retour volontaire dans le pays d'origine, et enfin l'intégration dans le pays de premier asile. Il est clair que pour l'instant, tant pour les réfugiés du Soudan que pour ceux de RCA, le premier scénario est le seul réellement envisagé, et les camps s'installent pour durer. Ces cadres juridiques sont à l'origine de nombreux dilemmes notamment sur la localisation géographique des camps et leur proximité avec les frontières soudano-tchadiennes et Tchad-RCA ;

Pour les personnes déplacées, deux corps de doctrines existent pour la prise en charge juridique :

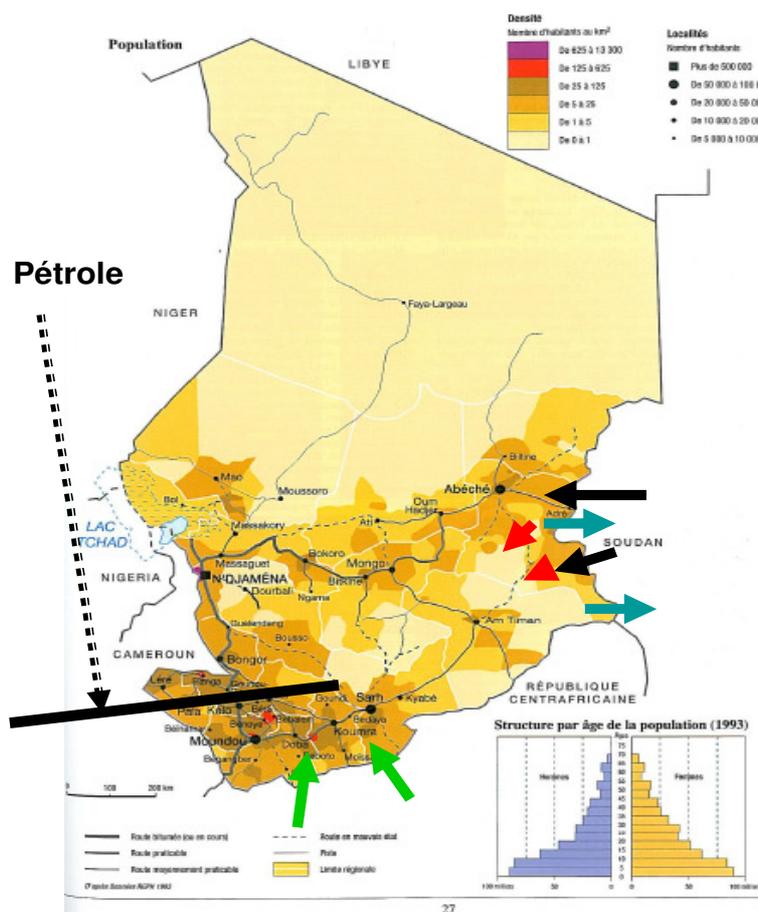
- celui autour des Conventions de Genève qui protègent ces populations dans le cadre de l'approche « toutes victimes » : les déplacés sont des victimes du conflit comme d'autres, y compris ceux qui, dans la zone de guerre, n'ont pas pu/voulu se déplacer,

- et celui autour des Guides pour les Personnes déplacées promus par les Nations Unies, qui fixent les règles d'engagement en faveur de ces populations.

Carte des mouvements de déplacement

Tchad: enjeux humanitaires et densités de population

- ➔ Réfugiés du Darfur
- ➔ Déplacés internes au Tchad
- ➔ Réfugiés tchadiens au Darfur
- ➔ Réfugiés de RCA au Tchad



Réfugiés : Les mécanismes d'assistance aux réfugiés en Afrique en général et au Tchad en particulier, sont relativement bien rodés et l'expérience du HCR et de ses partenaires permet la mise en place d'une assistance conséquente. Les deux crises qui ont produit la majeure partie des réfugiés au Tchad étant loin d'être réglées, il apparaît probable que ces situations dureront. Le passage des modalités d'assistance des phases d'urgence à des méthodes de travail dans la durée ont été au cœur des débats pendant la mission. Le débat sur l'autonomisation des réfugiés et leur éventuelle insertion dans les tissus socio-économiques et leur accès aux services de base est une des clés de l'analyse au sud pour les réfugiés de RCA. Elle n'est encore qu'embryonnaire pour les réfugiés du Soudan. Il ne faut pas non plus oublier les tchadiens ayant traversé la frontière vers le Soudan. Leur assistance là-bas et leurs retours au Tchad doivent être intégrés dans la problématique globale, notamment en relation avec les enjeux d'occupation des terroirs.

Personnes déplacées et retours dans les zones d'origine : La création des camps de réfugiés soudanais au Tchad à partir de 2004 a accentué des compétitions déjà existantes pour les ressources et a entraîné de nouvelles violences, cette fois contre les villageois tchadiens et a conduit aux premiers déplacements internes. A ces facteurs externes se sont rajoutés des causes de conflits internes, et donc de nouveaux déplacements.

Des mouvements de populations déplacées de retour vers les villages d'origine ont été constatés à partir de 2007 avec de nombreux déplacements « pendulaires » vers les zones cultivables, et ce d'autant plus que ces dernières sont proches des sites de déplacement ou protégées par des obstacles naturels pendant la saison des pluies (Ouadi Kaja, Bar Azhum). Les tendances en cours suite à l'arrivée de l'EUFOR dans la zone sont au cœur des débats inter-agences. En effet, il apparaît clairement que l'assistance a potentiellement un rôle de fixateur dans les sites. En même temps, les populations ont pu voir combien l'aide alimentaire était aléatoire suite aux nombreux problèmes d'approvisionnement des sites de déplacés fin 2007-début 2008 et combien il était important de ne pas dépendre complètement d'elle. L'enjeu des débats, tendus pendant quelques semaines sur la question d'un accompagnement ou d'une incitation des retours se transforme désormais en « quand » et « comment ».

Populations hôtes et victimes indirectes de l'instabilité : Les camps de réfugiés et les sites de déplacés se sont organisés de façon progressive soit autour d'implantations existantes (villages et grosses bourgades), soit sur des lieux choisis de concert avec les autorités. Le traitement différentiel entre réfugiés, déplacés et populations des zones d'accueil et la compétition pour les ressources générée par la concentration des populations peut potentiellement mener à des tensions, tant au Sud qu'à l'Est. Cette question est une des composantes clé de l'approche des dynamiques d'autonomisation et d'intégration dans le tissu socio-économique au Sud. A l'est, cette problématique cruciale n'a été prise en compte que récemment et seuls encore quelques rares programmes tentent de réduire les risques induits par ces différences de traitement.

3.2. Diversité des contextes, variété des stratégies humanitaires

3.2.1. Des approches humanitaires très différentes au Sud et à l'Est du Tchad

Si les deux influx de réfugiés à l'Est et au Sud du Tchad sont contemporains, ils reçoivent néanmoins des traitements très différents de la part de la communauté humanitaire.

La situation humanitaire au sud subit de plein fouet la « fatigue des bailleurs ». Ceci a obligé les Nations unies (notamment le HCR et le PAM) à réduire progressivement l'assistance aux réfugiés de cette zone et à envisager une nouvelle stratégie, à partir de 2006 avec notamment la mise en place d'un processus dit « d'autonomisation des réfugiés » afin qu'ils puissent prendre en charge leur sécurité alimentaire ainsi que leur accès à des services de base.

Liste non exhaustive de facteurs favorables à un politique d'autonomisation des réfugiés au sud du Tchad

- Les populations sont homogènes (réfugiés de RCA et populations du sud du Tchad) : Mêmes ethnies (Mbaï, Kaba, peul, arabes,...) avec des liens familiaux transfrontaliers ; Mêmes caractéristiques socio-économiques : populations rurales (agriculteurs, éleveurs principalement et commerçants, artisans, etc.)
- Une pression sur les ressources encore limitée: la zone, propice à l'agriculture et l'élevage peut supporter la pression démographique des réfugiés installés dans la zone.
- Les mécanismes de mise à disposition de terres cultivables et de pâturages fonctionnent. A l'exception des réfugiés du camp d'Amboko, pour qui l'accès à la terre est limité (le camp est entouré par une réserve naturelle), les réfugiés centrafricains ont la possibilité d'obtenir des terres à cultiver, et ceci de deux manières : soit par l'octroi de terres par les autorités administratives locales soit par la négociation directe de parcelles de terre entre les réfugiés et les populations locales, au travers des comités mixtes (réfugiés/autochtones) ou individuellement.
- Le rapatriement volontaire des réfugiés ne peut être envisagé pour l'instant dans la mesure où l'insécurité persiste dans les zones d'origine. La probabilité que les réfugiés centrafricains soient contraints de passer quelques années supplémentaires au Tchad est forte sans qu'il ne soit réellement question d'intégration locale définitive.
- Le processus d'autonomisation spontanément initié par les réfugiés commence à être soutenu par le HCR et les ONG : négociations de terres pour la culture, lancement de petits projets générateurs de revenus (petit commerce, artisanat, etc.) ou fournitures d'intrants agricoles.

A l'est du Tchad, les financements humanitaires ne sont pas (encore) une contrainte, cette zone subissant l'impact direct de la crise du Darfour. Les différentes crises successives qui ont amené 240.000 soudanais à chercher refuge au Tchad et environ 180.000 tchadiens à quitter leurs villages à la recherche d'un lieu plus sûr ont des racines diverses, multifactorielles et souvent en interaction. Elles sont analysées dans le tableau ci-dessous.

Principaux facteurs de crise à l'Est du Tchad :

Le facteur géopolitique frontalier : La situation se caractérise par de nombreuses interférences entre les deux situations au Soudan/ Darfour et à l'est du Tchad avec des soutiens croisés aux oppositions armées, les populations appartiennent aux mêmes groupes ethniques et l'on trouve des deux cotés d'une frontière perméable les mêmes enjeux de cohabitation et de gestion du foncier et des pâturages et des liens souvent anciens entre leaders politiques et oppositions armées aux gouvernements respectifs en place.

Le facteur politique tchadien : Les développements politiques au Tchad sont complexes et parfois peu lisibles, avec leurs renversements d'alliance et leurs ancrages dans des allégeances ethnico-claniques.

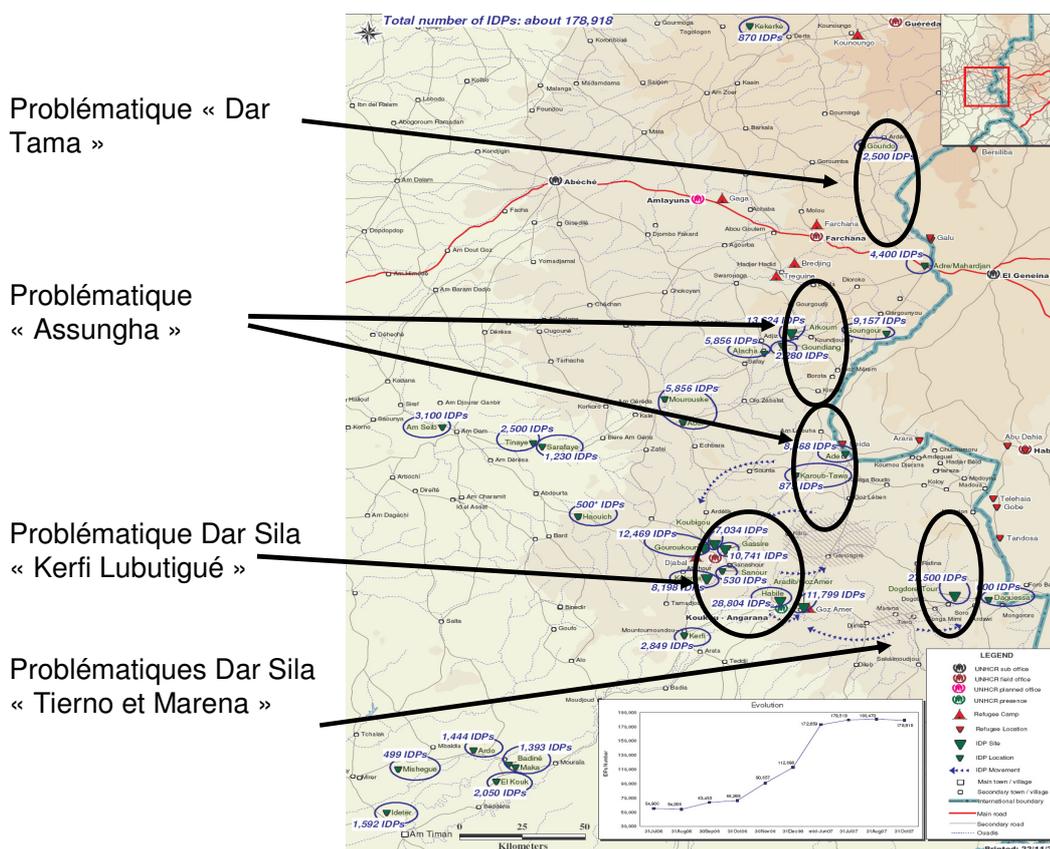
Ce facteur politique est un élément déterminant et prépondérant de l'instabilité au Tchad, notamment à l'est et il a contribué largement à la prolifération des armes légères.

Le facteur intercommunautaire : Les populations de l'Est du Tchad sont très diverses, ce qui est source de tensions mais aussi d'échanges et de complémentarités. Les relations sont très complexes et souvent houleuses entre groupes pastoraux (petits et grands transhumants) et agriculteurs, entre groupes sédentaires et groupes nomades. On voit se rajouter à d'anciens enjeux de domination et d'exploitation des facteurs liés à la compétition pour les ressources en eau et en pâturage. Les dynamiques en cours au Soudan accentuent encore ces tensions.

3.2.2. Des conflictualités différentielles

Tant à l'Est qu'au Sud, il existe une grande variété de situations et il importe de les repérer, les analyser, les cartographier et définir des stratégies spécifiques pour chacun de ces contextes. Il est en même temps fondamental de suivre de façon fine les évolutions des dynamiques sociales et de la perception de la sécurité, clé de la mobilité de la population.

La carte ci-dessous présente les différentes zones de la zone Est du Tchad avec leurs problématiques spécifiques humanitaires, et notamment celles des déplacés, des retours et des interactions entre déplacés internes, réfugiés et de populations hôtes :



L'Enedi/Biltine/ Wadi Fira : Cette zone aride accueille essentiellement des camps de réfugiés du Darfour dont deux restent très proches de la frontière. Les mouvements des oppositions armées des deux pays sont visiblement fréquents dans une zone de prédominance de l'ethnie Zaghawa au Nord et Tama au sud. Ici, la résolution du problème politique au Soudan sera la condition sine qua non d'une évolution du sort de ces réfugiés, car la rareté des ressources naturelles de ce milieu aride et la faiblesse des services de l'Etat rend difficile l'option d'une recherche d'autonomisation économique et encore moins d'une insertion massive.

L'Assounga : Dans sa partie nord, les principaux problèmes sont liés aux affrontements entre armée tchadienne et l'opposition armée. Les confrontations entre nomades et autres groupes sont fréquentes mais demeurent de faible amplitude. Dans l'Assounga Sud, les problèmes principaux analysés sont générés par les intrusions d'éléments armés venant du Soudan et pratiquant le raid et le rezzou contre les villages Massalit. La sécurisation naturelle d'une bonne partie de l'Assounga sud durant la saison des pluies par la crue du Ouadi Kaja semble être suffisante pour que des mouvements temporaires assez importants durant la période de culture puissent avoir lieu. Ces mouvements néanmoins seront dans nombre de cas que partiels et limités dans le temps tant que la sécurité sera perçue comme temporaire (la menace reviendra avec le retrait des eaux des ouadis frontaliers). Au plan humanitaire, il s'agira donc d'être prêt à soutenir les efforts de relance agricole et de maintenir des stocks suffisants de semences et d'outils disponibles au niveau des camps pour ceux qui voudraient rentrer et cultiver.

Le Sila : Le Sila est une zone complexe du fait de sa composition ethnique, des interactions entre agriculteurs et éleveurs et d'une équation particulière de la violence. Cette dernière est en partie héritée de problématiques plus politiques de changements dans les alliances des mouvements de l'opposition armée tchadienne... Manifestement, deux zones se distinguent avec des problématiques assez différentes et pour lesquelles les facteurs de différenciation sont d'une part la présence ou l'absence de grands transhumants et pasteurs dont la mobilité est désormais restreinte sur les terroirs villageois et d'autre part le traumatisme lié à la brutalité des actions conduites par des éléments extérieurs qui semblent hélas avoir été soutenus par des acteurs locaux. Les villages abandonnés de l'ouest Sila comportent presque tous des traces d'une remise en culture active durant la dernière saison des pluies et, pour certains, de éléments de premières réinstallations pour la période de culture 2008. On constate par ailleurs dans cette zone des nouveaux déplacements qui correspondent souvent à des tentatives de rapprochement vers les zones d'origine sans réelle réinstallation sur le lieu même du village, comme cela a été constaté à Kerfi. L'enjeu est alors d'être plus proche de la zone de culture sans pour autant prendre le risque de rentrer réellement. Dans quelques cas particuliers, tout au sud de Kerfi, dans des zones très inondables donc sans doute très protégées en saison des pluies, des retours apparemment plus durables ont été observés. A contrario, les zones à l'est de l'axe nord-sud passant par Koukou restent désespérément vides. Au global, aucun mouvement significatif ne semble pouvoir avoir lieu dans la zone du Sila sans un effort important et conjoint des autorités traditionnelles et administratives.

Pour le sud, on constate aussi une grande hétérogénéité de situations, qu'il importe de prendre en compte lors de la définition des stratégies pour la zone, à la fois de façon globale et zone par zone.

Situation des camps de réfugiés centrafricains

Département	Camp de réfugiés (date de création)	Taille	Caractéristiques socio-professionnelles dominantes	Disponibilité de terre agricole	Assistance humanitaire	Principaux Acteurs présents
Nya Pende (Goré)	Amboko (juin 2003)	12000	Majorité agricole	Disponibilité limitée. Le camp est entouré d'une réserve naturelle	Diminution de la ration à 900 kcal en 2007 et ramenée à 1200 kcal en 2008	UNHCR, PAM, COOPI (santé, eau et assainissement), Care Internationale (gestion des camps, éducation, eau et assainissement, aide alimentaire) AFRICARE (Sécurité alimentaire)
	Gondjé (déc. 2005)	12800	Majorité agricole	Les populations peuvent avoir accès à la terre pour leur culture de manière satisfaisante	Diminution de la ration (1200 kcal) depuis 2007	
	Dosseye (déc. 2006)	7000	Majorité peuls éleveurs	Grande disponibilité de terre.	Distribution générale avec la ration complète (2100 kcal)	
Grand Sido (Maro)	Yaroungou (fév. 2004)	13000	80% de chrétiens agriculteurs (Rito, N'Gama, Mandja, baya) et 20% de musulman commerçant (Ronga et Salamat)	Disponibilité suffisante depuis l'année 2007 (5000 ha mis à disposition par l'Etat tchadien)	Arrêt des distributions générales de nourriture depuis fin 2006. Distribution aux personnes vulnérables et distribution de protection de semences	UNHCR, PAM, COOPI (santé, eau et assainissement), African Concern (sécurité alimentaire, éducation)
	Camp de transit de Dembo	10000 à 12000			Accueil, réflexion sur l'implantation des réfugiés	UNHCR, PAM , et partenaires

4. Les acteurs impliqués dans l'action humanitaire au Tchad

4.1. Les autorités nationales et traditionnelles et leurs relations avec l'aide internationale

Les autorités nationales ont évidemment, en soutien aux autorités traditionnelles, un rôle prépondérant dans la gestion de ces déplacements, de l'accueil des réfugiés et déplacés et des éventuels retours. Si tous les acteurs soulignent l'engagement de la Commission nationale d'assistance aux réfugiés (CNAR), le rôle des autorités nationales dans la gestion des actes de violence qui ont conduit et conduisent encore aux déplacements de populations est encore insuffisant, notamment lorsqu'il s'agit de conflits intercommunautaires.

La problématique de la gestion des conflits à la fois par les moyens traditionnels (intermédiations entre agriculteurs et groupes pastoraux, gestion par la *dya*³ et les autres mécanismes de compensation existant entre groupes) et au travers de l'instauration de la loi et de l'ordre (lutte contre l'impunité, état de droit, mise en place de la police et de la justice) représente pour l'état tchadien, le défi majeur à l'est du Tchad. La mise en place d'une structure ad-hoc, la CONAFIT, conçue dans le cadre des mécanismes multilatéraux, est en cours d'installation et il demeure de fortes attentes quant au rôle de coordination qu'elle pourrait ou devrait jouer dans la gestion et la résolution des conflits locaux.

Au Sud, la situation est moins tendue et les autorités sont plus présentes et moins focalisées sur les questions militaires. Ceci facilite à la fois leur implication dans la gestion des questions « civiles » et le dialogue avec les humanitaires.

La coordination avec les services de l'Etat tchadien et avec les projets de développement est essentielle et doit être mise en place le plus tôt possible. L'application des normes nationales à chaque secteur d'activité (santé, agriculture, eau, etc.) est essentielle en raison de la nécessaire prise en compte à la fois des réfugiés, des déplacés et des populations hôtes et du transfert des services proposés aux réfugiés vers les services de l'Etat tchadien.

³ Prix à payer en cas de mort d'homme.

Dans le secteur de l'eau par exemple, de nombreuses difficultés auraient pu être mieux gérées si la connaissance acquise par des projets hydro-pastoraux présents depuis des années dans la zone et les choix techniques tchadiens indiqués dans le Code National de l'Eau et le Schéma Directeur de l'Eau (choix de la pompe hydro Vergnet à pied plutôt que de l'India Mark II) avaient été mieux pris en compte par les humanitaires.

Dans le secteur de la santé, les difficultés tournent autour de trois questions :

- comment mettre en place certaines politiques nationales comme le recouvrement des coûts ;
- comment insérer à court et moyen terme les installations sanitaires mises en place pour les populations déracinées dans la carte sanitaire (les capacités des postes de santé des camps et sites sont calibrées pour les contextes quasi-urbains que représentent ces concentrations humaines alors que la carte sanitaire est basée sur le contexte rural faiblement peuplé qui existait avant la crise) ;
- la faiblesse structurelle des services de santé nationaux (bas salaires, dotations en médicaments insuffisantes, etc.).

Il est ici important de rappeler le rôle central que doivent jouer les autorités tchadiennes dans la coordination de l'aide humanitaire mais aussi les difficultés possibles dans un contexte conflictuel. Les dynamiques de stabilisation de la zone Est Tchad doivent se mettre en place sous la coordination d'une institution ad-hoc tchadienne, la CONAFIT, dotée d'une forte autorité du fait de sa proximité avec les plus hauts niveaux de l'Etat et du fort soutien dont elle dispose auprès des grands bailleurs de fonds comme la Commission Européenne. Il s'agira de voir comment la CONAFIT, les ministères techniques, leurs représentations décentralisées dans la zone et les réseaux en place de l'autorité administrative trouveront, avec les acteurs internationaux présents sur place, les modalités de coordination adaptées à la gestion d'une situation complexe, diversifiée et mouvante.

4.2. Les agences des Nations unies

Présentes au Tchad depuis de nombreuses années pour des programmes de développement, les Nations unies ont vu leur rôle se diversifier avec la crise des réfugiés du Soudan et de RCA (HCR) et celle des déplacés (HCR puis OCHA⁴). On observe que les projets d'urgence des Nations unies ont progressivement pris souvent le pas sur les actions de développement, plus difficiles à financer. Le système onusien en place, avec le Résident Coordinateur/ coordinateur humanitaire a été confronté à de nombreuses difficultés liées à la double coordination qui s'est mise en place autour d'une part du HCR présent pour l'assistance aux réfugiés depuis 2003 et d'autre part d'OCHA (déplacés, populations victimes du conflit) arrivé plus récemment et tentant de mettre en place la composante « clusters » de la réforme humanitaire des Nations Unies. Le système qui se met en place actuellement pour la gestion de la crise à l'est, avec le SRSG, la MINURCAT et l'éventuel transfert des responsabilités de l'EUFOR vers le DPKO et les mécanismes onusiens, fait penser que l'on se dirige sans doute vers un mécanisme de mission intégrée..

La gestion très « conservative » de la sécurité éloigne très souvent le personnel de l'Onu du terrain et du contact direct avec les populations. On notera ici les difficultés très spécifiques rencontrées par le PAM sur ses différentes routes d'approvisionnement (Lybie, Cameroun).

⁴ La question de coordination inter-agences, sujet très sensible, sera abordée dans le paragraphe 2.2.

4.3. Les ONG

La famille ONG au Tchad comprend aussi bien des acteurs dotés d'une présence ancienne, confessionnelle ou liée à des projets de développement, et plus récente sur la scène tchadienne avec les ONG humanitaires. Ces dernières ont en général des équipes très motivées, très engagées, mais souvent jeunes. Les rotations rapides du personnel rendent difficile la création d'une capitalisation des expériences ou le développement d'une finesse d'analyse de ces contextes complexes. Dotées de moyens importants et d'approches standardisées très efficaces à court terme, les ONG humanitaires n'ont commencé que récemment à prendre en compte les enjeux à plus long terme de l'autonomisation des populations déracinées (crise durable), et les enjeux de l'après crise (dont la gestion des impacts négatifs). Elles sont souvent très dépendantes des financements des Nations unies et des grands bailleurs humanitaires traditionnels (ECHO, OFDA, DFID). La coordination inter-ONG est encore une dynamique récente et le Comité de coordination des ONG (CCO) cherche encore ses marques tant vis-à-vis des autorités nationales que face aux Nations unies et aux bailleurs de fonds.

4.4. Le mouvement Croix Rouge

Le mouvement de la Croix et du Croissant Rouge est peu présent au sud du Tchad. Il est par contre très impliqué dans l'est avec d'une part le CICR, sa sous-délégation d'Abéché, et son réseau de bureaux et d'équipes mobiles, et d'autre part la Croix rouge tchadienne. Ce réseau joue un rôle important dans la réponse humanitaire dans les camps de réfugiés en partenariat avec la FICR et diverses sociétés de Croix Rouge, dont la Croix Rouge Française. L'intervention du CICR se caractérise par une approche « hors camp », hormis le travail d'agence de recherche via la Croix-Rouge tchadienne, et prend en compte les populations des zones troublées comme « victimes des conflits » plutôt qu'en fonction des dynamiques de déplacement ou sous-groupes de populations.

4.5. Les bailleurs de fonds

Certains bailleurs ont une présence ancienne au Tchad avec des grands programmes de développement qui ont été financés notamment par la Commission européenne, l'AFD et la Coopération allemande. L'effet « Darfour » a entraîné une forte mobilisation des grands bailleurs humanitaires pour la prise en charge de la situation à l'est, tandis que la situation au sud demeurait un « parent pauvre ». L'élément nouveau actuel est la prise en compte chez les bailleurs humanitaires au Tchad d'une réflexion forte autour du lien urgence-développement, autour de la protection des ressources naturelles mises à mal par la présence des camps et sites, par les enjeux d'autonomisation des réfugiés et enfin la question des retours de déplacés dans leurs villages d'origine.

Des pas importants dans ces directions ont été franchis récemment avec l'allocation des fonds EON de la Coopération allemande, le déblocage récent d'un fond pour la région à l'AFD, l'intérêt démontré pour les infrastructures à l'Est par la Coopération Suisse (DCC) et surtout les efforts considérables de la Commission européenne avec une mobilisation de ressources importante autour du projet LRRD au sud et du "PAS" à l'est avec l'Instrument de Stabilité.

La DG ECHO, avec son équipe d'assistants techniques au Tchad, est un des acteurs majeurs, à la fois dans la réflexion et la coordination inter-bailleurs ainsi qu'au niveau des financements, grâce à son soutien soutenu aux ONG, aux agences des Nations unies et au CICR.

De nombreux autres financements ont été relevés pour des projets à l'Est et au sud du Tchad (voir la liste non exhaustive en annexe). La coordination inter-bailleurs passe par un système double, avec une coordination sur le terrain au niveau de N'Djamena et un système informel à Genève qui s'est mis en place sur initiative britannique. On notera dans ce cadre l'importance de la première mission de suivi multi-bailleurs de Juillet 2007 qui a permis de faire un point d'étape important et de cadrer la réflexion des acteurs au Tchad.

4.6. La mobilisation des outils communautaires

L'une des caractéristiques de la situation au Tchad et notamment concernant la problématique à l'est du Tchad est l'implication très forte de la Commission européenne, non seulement comme donateur, mais aussi comme acteur politique. Cette implication prend notamment la forme d'une mobilisation très large de presque tous les outils dont dispose la Commission et d'un rôle politique très actif de sa délégation à Ndjamena.

4.6.1. L'implication politique

La délégation de la Commission européenne à Ndjamena anime un programme de coopération et de développement conséquent avec les autorités tchadiennes dans le cadre du FED, ce qui lui donne un poids de choix dans le dialogue politique. Au plan national, elle s'est ainsi impliquée largement dans le processus de soutien au dialogue politique national entre le gouvernement et toutes les parties en opposition qui conduisit aux accords du 13 Août 2007.

Néanmoins, ces efforts ont été mis à mal avec les événements derniers de Janvier-Février 2008 et une bonne partie du dossier est de nouveau quasi au point mort, tant la confiance entre les parties prenantes a été ébranlée. En parallèle, la Commission, qui s'est fortement engagée dans l'appui aux tentatives de négociations d'un accord de paix sur la question du Darfour, s'est trouvée contrainte d'inclure les récents "débordements" de la crise du Darfour au Tchad.

Enfin, évidemment, le poids de l'Europe se retrouve dans la mobilisation qui a conduit à la mise en place de l'EUFOR, une force comportant des représentants de 22 Etats membres. D'un avis général, l'EUFOR devra affronter des défis logistiques et opérationnels très complexes dans un contexte politique qui ne l'est pas moins.

Sur la question des retours, et compte tenu de sa complexité, une étude sur les déterminants anthropologiques de la violence à l'est, notamment dans le Dar Sila, a été commanditée directement par la délégation de la Commission européenne. Les résultats de cette étude devraient être bientôt disponibles.

Cet engagement fort au Tchad est en place en parallèle avec l'importante implication de la Commission dans l'appui aux tentatives de négociations d'un accord de paix au Darfour (comme elle s'était impliquée dans les négociations pour la paix avec le Sud Soudan). Le Représentant Spécial de l'UE pour le Darfour (EUSG) a d'ailleurs vu son mandat étendu à la zone « EUFOR » au Tchad et en RCA. Les récentes interférences entre les crises du Darfour et du Tchad montrent la pertinence d'avoir une lecture et une action politique au niveau sous-régional.

4.6.2. L'implication financière de la Commission européenne (voir détail en annexe)

Une des caractéristiques de la réponse communautaire à la crise tchadienne est la multiplicité des outils communautaires mobilisés. Au-delà de l'aide humanitaire, mobilisée depuis 2004 et avec une assistance de plus de 30 millions d'euros en 2007, la Commission soutient trois autres principales initiatives liées à la problématique du retour qui sont i) un soutien à la mise en place de la MINURCAT (10 millions) au travers de l'instrument de stabilité; ii) un programme ambitieux d'accompagnement à la stabilisation (PAS), financé sur l'enveloppe du 9^{ème} FED et avec un budget de 13,1 millions d'euros sur une période de 72 mois; iii) un programme multisectoriel pour l'intégration socioéconomique des populations autochtones et réfugiés du département de Grand Sido (001/ACT/FED/ACP-CD21/SUBV/01/2008), connu sous le nom de projet LRRD sud du Tchad (voir en annexe les détails des financements communautaires).

4.7. La mise en place de l'EUFOR, de la MINURCAT et de la CONAFIT

La situation tchadienne à l'est a entraîné le déclenchement d'une importante mobilisation internationale pour assurer la protection des populations déracinées, avec un volet « police » mis en œuvre par la MINURCAT et un volet « sécurisation » à la charge de l'EUFOR. Cette problématique s'est très vite confrontée à l'enjeu de la sécurisation des zones d'origine des déplacés afin de rendre possible leurs retours au village.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces initiatives, la mission d'étude s'est d'abord penchée sur plusieurs composantes des questions de sécurité et de dynamiques de sécurisation:

- Au niveau de la perception de la sécurité, la réalité d'une sécurité instantanée, perçue comme telle est peu probable.
- A contrario, la perception d'une amélioration progressive permettra des mouvements opportunistes (notamment les mouvements pendulaires) ; Néanmoins, la condition sine-qua-none d'éventuels retours durables demeure liée à l'espoir d'une sécurité durable.

A propos des outils de « sécurisation », certains des facteurs de la violence attendent une réponse de l'ordre de la dissuasion et notamment en réponse aux actions extérieures de type « rezzou ». La présence de la police et de l'ANT d'une part, et des bases et patrouilles de l'EUFOR et de la MINURCAT d'autre part, pourrait avoir un certain effet sur ces facteurs de la violence.

Concernant les facteurs conflictogènes internes, beaucoup (trop) d'espoir se portent vers à la fois les mécanismes traditionnels de gestion des conflits (intermédiations des Sultans et anciens, système des compensations –dya-, accords intercommunautaires), et à la fois les mécanismes modernes liés à la gouvernance et à l'établissement de l'Etat de droit.

Cependant, ces mécanismes sont apparus à l'étude en partie inopérants par la magnitude du problème et la prolifération des armes. Un important investissement, y compris en temps, sera nécessaire pour "recréer" des mécanismes adaptés qui permettront de « vivre ensemble » et de rétablir la confiance. La CONAFIT et la MINURCAT pourraient jouer un rôle important dans ce secteur au côté des sultans, des chefs traditionnels, des préfets et responsables des autorités locales, et de la CNAR, sous la réserve d'une attention réitérée des acteurs internationaux.

Le déploiement de l'EUFOR et de la MINURCAT ont reposé de façon aigüe la question de la coordination civilo-militaire. Les acteurs humanitaires ont mis de façon très claire leurs inquiétudes sur la table. La crainte de voir la MINURCAT et certains contingents de l'EUFOR s'engager dans des « projets à impact rapide » (QIP) et des actions « humanitaires » entraînant une confusion entre les différents acteurs a été régulièrement débattu tant avec le Haut Commandement de l'EUFOR qu'avec OCHA et les bailleurs. ECHO soutient les efforts de clarification des règles du jeu entre ses partenaires et les militaires en particulier au travers du soutien d'OCHA et du Comité de coordination des ONG.

4.8.. Les grands défis de la coordination

Divers défis sur la coordination existent au Tchad selon que l'on regarde i) les niveaux stratégiques (coordination avec les mécanismes d'ordre politique, relations civilo-militaires; coordination entre acteurs de l'urgence et acteurs de développement, y compris les autorités nationales techniques); ii) les niveaux situationnels (gestion de la sécurité, area based coordination), iii) les niveaux sectoriels (clusters, secteurs) et intersectoriels (inter-clusters).

La complexité actuelle de la coordination mise en place par le système onusien (secteurs du HCR, clusters d'OCHA, coordination par lieu, par thématique, réagrégation « inter-clusters », etc.) rend l'ensemble peu efficace et est très consommateur de temps. Dans ce cadre, améliorer l'efficacité et l'effectivité du système en termes de production d'innovations et de résolution de problèmes représente un enjeu considérable.

Un autre défi est celui de la coordination entre acteurs de l'urgence et opérateurs de développement qui coexistent dans la zone, la plupart du temps en s'ignorant. D'un côté, l'étude a mis en exergue des projets de développement anciens, souvent bien intégrés dans le dispositif tchadien et qui disposent d'une importante connaissance de la zone (sur la gestion de l'eau et des ressources naturelles de la zone ou sur les mécanismes traditionnels de management des conflits) ainsi que de pratiques routinières, établies dans le temps. D'un autre côté, les interventions d'acteurs humanitaires, arrivées avec leurs solutions standardisées toutes prêtes, sont chères et peu durables et tiennent trop rarement compte des politiques nationales (comme par exemple le code de l'eau, etc.). La création récente d'un nouveau niveau de coordination pour les retours, et la mise en place en cours du cluster « early recovery » peuvent représenter des opportunités à saisir dans cette direction.

Il est ici important de rappeler le rôle central que doivent jouer les autorités tchadiennes dans cette coordination en dépit de la multiplicité des forums. Il apparaît notamment crucial que les dynamiques de stabilisation de la zone est du Tchad se mettent en place sous la coordination d'une institution ad-hoc tchadienne, la CONAFIT et que cette dernière reste dotée d'une forte autorité. Sa proximité des plus hauts niveaux de l'Etat et le fort soutien qu'elle a des principaux grands bailleurs dont la Commission européenne sont des facteurs qui vont dans ce sens. Il s'agira néanmoins de s'assurer que sont aussi mis en place des modalités de coordination adaptées à une situation complexe, diversifiée et mouvante, et aux intervenants multiples tant nationaux (CONAFIT, ministères techniques, leurs représentations décentralisées dans la zone et les réseaux en place de l'autorité administratives, etc.) qu'internationaux (acteurs civils et militaires, onusiens et non-étatiques).

On notera qu'une des difficultés de coordination sur la crise régionale est liée au fait que celle-ci se déroule à l'interface entre les mondes anglophone (les institutions sont plus tournées vers Nairobi et Addis-Abeba) et francophone (les centres de gravité décisionnaires sont plutôt Dakar et Accra). L'extension du mandat du Représentant Spécial de l'Union Européenne pour le Darfour à l'EUFOR (Est-Tchad et Nord-est RCA) est une innovation intéressante.

5. UN SECTEUR HUMANITAIRE SOUS CONTRAINTE

5.1. La gestion du risque sécuritaire

Si l'insécurité n'est pas (encore) un problème au sud du Tchad, elle est une des contraintes majeures pour les acteurs humanitaires à l'est du pays. Les incidents de sécurité qui ont rarement été mortels jusqu'à très récemment, sont néanmoins fréquents, et relèvent essentiellement d'actes de banditisme (vols de voitures, attaques de locaux d'ONG). L'opposition armée semble vouloir éviter d'être la cause d'incidents de sécurité impliquant tant les humanitaires que les populations civiles, les réfugiés ou les déplacés. Néanmoins, il importera de surveiller si la série d'incidents très graves au cours des derniers mois, avec notamment la mort de personnel humanitaire national et international, qui a créé un véritable traumatisme, est une exception ou devient une tendance dominante.

Les « coupeurs de route » sont de loin la « contrainte n°1 » pour les humanitaires. Les risques de brigandage, en partie liés à l'attractivité des ressources injectées dans la zone par le système humanitaire (véhicules 4X4, systèmes de télécommunication, flux d'argent en liquide du fait de l'absence de système bancaire dans la zone) sont une des caractéristiques du contexte. Mais cette problématique est complexe et les avis demeurent partagés quant aux mesures préventives possibles. Les ONG sont pour l'instant en majorité réticentes à recourir aux escortes en convois militaires que proposent aussi bien l'armée tchadienne que l'EUFOR. Néanmoins, une des conséquences concrètes de cette insécurité et de sa perception est le manque réel de mobilité et de présence sur le terrain des agences onusiennes mais aussi parfois des ONG. L'autre conséquence est le « message » que cette gestion sécuritaire envoie aux populations.

5.2. Le difficile équilibre entre besoins, ressources et capacités

Depuis 2003, l'afflux massif de réfugiés sur le territoire tchadien en provenance du Darfour et de RCA (de 250,000 à 300,000 réfugiés soudanais à l'est et environ 50,000 réfugiés centrafricains au sud) et le déplacement forcé de quelques 180,000 tchadiens ont créé des pressions considérables, tant sur les ressources naturelles disponibles autour des camps et sites d'installation, que sur les capacités financières et ressources humaines du gouvernement tchadien.

La concentration durable d'un grand nombre d'individus (avec par exemple 60,000 nouvelles personnes autour de Goz Beida, 70,000 autour de Goz Amer) et sur une superficie réduite, en comparaison des villages qui traditionnellement dans cette région ne dépassent que très rarement 3,000 âmes, pose nombre de difficultés à commencer par l'approvisionnement en eau.

Cette dernière question est un défi à la fois tactique, technique, humain, et économique dans des contextes complexes que la communauté humanitaire a relevé avec plus ou moins de réussite. Ainsi, la prise en compte de la multiplicité des besoins en eau (eau potable, eau brute pour la construction, l'abreuvement de bétail, le maraichage) est très imparfaite et la mission d'étude a relevé des exemples d'eau traitée et chlorée utilisée dans les auges des ânes ou dans les sites de production de briques.

De la même façon, la problématique des approvisionnements en bois de cuisson est cruciale. Certains programmes de promotion de foyers améliorés essayent de limiter la consommation, tandis que les agences humanitaires en charge de l'approvisionnement en bois cherchent à la fois à réduire la pression locale en s'approvisionnant loin des camps (mais avec des coûts supérieurs) et à reboiser dans les zones où sont présents réfugiés et déplacés.

Etablir le bon équilibre entre les besoins des différents types de populations, les ressources naturelles et humaines et le niveau de prise en charge à mettre en place est un des grands enjeux de ces dynamiques d'assistance aussi bien au sud qu'à l'est du Tchad. Elles doivent intégrer au plus vite les questions de création de dépendance, leurs effets potentiels sur les relations entre communautés et les risques de tensions supplémentaires entre des communautés qui reçoivent des traitements différentiels. Enfin, face aux évolutions lentes, quelles options pour promouvoir une certaine autonomisation ?

La mission d'étude a pu relever un niveau d'accès aux services essentiels, et notamment à l'aide alimentaire, à l'eau potable, à la santé et l'éducation, bien meilleur dans les camps de réfugiés que dans les sites de déplacés, tandis que très peu d'assistance est allouée en faveur des villages et des populations locales qui les entourent. Ces dernières, qui se sont pourtant mobilisées au début de la crise pour accueillir au mieux les déracinés, voient leurs ressources en eau, en bois et en paille disparaître rapidement du fait de l'implantation des camps et sites. Au sud, cette question est au cœur du projet de transition entre urgence et développement ("LRRD") soutenu par la Commission. Ce projet, qui accompagne l'autonomisation des réfugiés dans les camps, prend aussi en compte les besoins des populations de la zone. A l'est, cependant, la prise en compte de cette préoccupation n'est encore que balbutiante, et devra envisager un changement d'échelle avec la pérennisation de la crise et ses faibles perspectives de règlement à court et moyen terme. Cette question est d'autant plus pertinente et saillante que la crise mondiale des prix alimentaires et de l'énergie affecte de plein fouet de nombreux segments de la population tchadienne. Les convois d'aide alimentaires traversant les villages et à destination des camps de réfugiés et des sites de déplacés seront de moins en moins bien perçus avec la dégradation économique et sociale qui accompagne les hausses des prix des produits de base.

5.3. La problématique des conflits agriculteurs éleveurs tant au sud qu'à l'est du Tchad

Les deux régions concernées sont fortement marquées par les interactions entre agriculteurs et groupes pastoraux. La mission a rencontré une grande variété de systèmes agricoles (de saison des pluies, de saison sèche, de décrue) et d'élevages (petit pastoralisme, grands transhumants) qui cohabitent et à la fois génèrent des facteurs de complémentarité (échanges grains-lait, droit de pâturages) et sont sources de nombreux conflits locaux (pâturage limité en période de culture, etc.).

Au sud, l'implantation des réfugiés (eux-mêmes majoritairement agriculteurs et éleveurs) a induit un accroissement de la superficie cultivée et du cheptel, augmentant d'autant les risques d'intensification de ces conflits. A l'est, la complémentarité - compétition entre ces différents groupes pour l'exploitation des ressources naturelles est au cœur de la conflictualité locale et est à l'origine des systèmes traditionnels de gestion des conflits. Des comités mixtes éleveurs/agriculteurs et réfugiés/populations autochtones ont été mis en place pour gérer les conflits. Ces comités jouent un grand rôle dans la résolution des conflits qui opposent les agriculteurs et les éleveurs vivant dans la zone mais la situation est plus compliquée en ce qui concerne les conflits avec les grands transhumants. Il apparaît dès lors important pour les projets d'autonomisation (type projet LRRD au sud) ou d'appui aux retours (PAS à l'est) de participer au renforcement de cette composante de la gouvernance locale. A ce titre, la Commission pourrait considérer avec intérêt des programmes qui encouragent les communautés à cohabiter pacifiquement et qui renforcent le triple mécanisme de la gestion locale des conflits par les autorités traditionnelles, des mécanismes ad-hoc de justice transactionnelle et les institutions/juridictions nationales décentralisées.

6. CONCLUSION

6.1. L'aide humanitaire au Tchad : des processus complexes

L'action humanitaire au Tchad est complexe et nécessairement différenciée en tenant compte de la diversité des situations, des risques importants d'impacts négatifs de l'aide et de la turbulence du contexte. Ceci implique que l'aide humanitaire soit perçue comme une action ancrée dans le Droit Humanitaire International, capable de s'adapter à des contextes changeants (changements rapides suite à des dynamiques de conflit et changements progressifs liés à l'installation de la crise dans la durée) et centrée sur les besoins des populations (principes humanitaires d'indépendance et d'impartialité). Cela demande des investissements, des engagements forts des bailleurs de fonds et une mobilisation d'acteurs compétents.

La question des facteurs incitatifs à l'origine des déplacements ou préalables aux retours est fréquemment posée dans les contextes de réfugiés et de déplacés et les stratégies passées de la communauté internationale envers ces populations ont souvent été imprégnées de mesures d'encouragement ou préventives selon les cas (effets « push » et « pull »). Cette question est d'autant plus prégnante à l'est du Tchad que les enjeux de retour des déplacés dans leurs villages d'origine sont au cœur de nombreux débats. Il est apparu ainsi évident au cours de la mission que la faible régularité de l'aide alimentaire à destination des sites de déplacés, du fait des ruptures régulières d'approvisionnement du PAM sur le pipeline « Lybie », était source de débat animé au sein des populations bénéficiaires et à l'origine de réflexions différentes sur l'avenir: faut-il rester dans ces sites sans assurance réelle de "pouvoir manger" ou vaut-il mieux tenter un retour au village, malgré les risques qui l'accompagnent ?

Quelques hypothèses de réflexion ont été testées et validées lors de cette mission :

- L'existence de populations à statuts divers, recevant des niveaux d'assistance très différents, entraîne des modifications considérables des relations sociales et économiques dans la zone, ainsi qu'une nouvelle utilisation de l'espace et de ses ressources. La réflexion sur les risques et opportunités ainsi créés est en cours mais doit encore être approfondie.
- Les déplacements et la présence durable dans les camps modifient les comportements économiques, et les modes de consommation car ces camps et sites deviennent vite des « quasi villes ». A côté des dynamiques de retour en zone rurale se développent déjà des stratégies d'intégration urbaine qui seront en grande partie irréversibles et qu'il s'agira d'accompagner.
- Il est important ici d'insister sur le fait que le facteur déterminant du retour des populations déracinées ne sera pas l'assistance, mais bien la perception que la sécurité au village sera réelle et durable et ceci tant au Sud qu'à l'Est du Tchad et dans les pays voisins. Cette équation de la sécurité est chaque fois locale et fonction de celle de la violence qui a présidé aux déplacements. Le facteur « temps » est ici essentiel : il est au cœur de la création de la confiance.
- Si le déracinement est souvent douloureux, le retour n'est jamais facile et que les retours ratés suivis d'une deuxième phase de déplacement sont quant à eux de vraies catastrophes humaines.
- Les populations de cette région sont par excellence des « gestionnaires du risque » et savent combien il est important d'avoir des « œufs dans plusieurs paniers ». Il est ainsi clair que des stratégies très diversifiées destinées à réduire les risques et à optimiser toutes les opportunités se mettent déjà en place et vont encore se développer (retours d'une partie de la famille, présence dans les camps pour une autre partie, mouvement vers des bassins versants d'emplois pour certains, etc.).

6.2. Le facteur « temps »

La séquence des stratégies d'assistance est un des éléments clés dans les contextes de crise durable. Les processus d'assistance mis en place lors des phases d'urgence doivent progressivement s'adapter et changer de paradigme. La limitation des impacts négatifs de l'aide (sur l'environnement, sur les relations avec les villages environnants, etc.) et la cohabitation avec des dynamiques de développement naissantes deviennent un enjeu important.

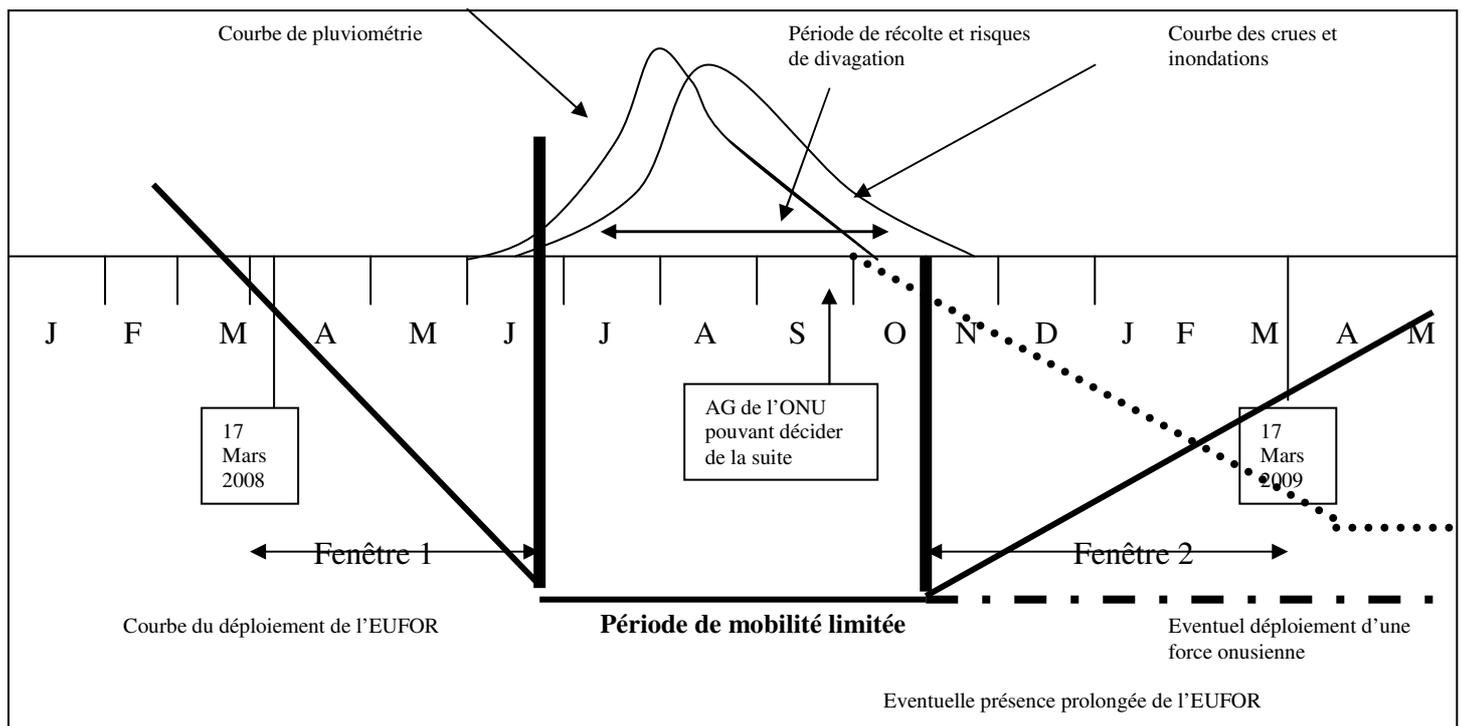
Cependant, si la prise en charge partielle et de façon autonome d'un certain nombre de fonctions par les réfugiés est cruciale pour une pérennité plus grande et moins de création de dépendance, elle repose néanmoins sur des dynamiques lentes d'accumulation de capital social et de capital économique, dans des contextes limités par la contrainte des questions foncières et des modes de vie ancestraux, aux rythmes des saisons agricoles et pastorales.

Néanmoins, la mission d'étude a observé que depuis quatre ans la communauté humanitaire a reproduit, par trop systématiquement, la même stratégie alors que la plupart des acteurs s'accordent à reconnaître que des changements sont nécessaires. Ceci est particulièrement visible dans le secteur « eau et assainissement ». Les modèles d'approvisionnement en eau coûteux et lourds qui ont été mis en place durant les premières phases d'urgence continuent d'être conservés.

Des alternatives pour faire évoluer les pratiques et proposer une offre plus pérenne sont rarement envisagées là où le contexte hydrogéologique le permettrait. Des réflexions sont en cours depuis peu sur ce point et devront conduire à une évolution des stratégies actuelles tant au sujet des modes d'accès et de distribution de l'eau que de la gestion des latrines dans un espace restreint.

Si on tient compte des contraintes climatiques qui vont paralyser les dispositifs de juin-juillet à octobre-novembre, il est clair que les délais dans la mise en place de l'EUFOR et de la MINURCAT ont contribué à fortement rétrécir la fenêtre d'opportunité (fenêtres 1 et 2 ci-dessous) durant laquelle ces structures pouvaient être efficaces.

Le schéma ci-dessous présente graphiquement ce défi :



6.3. Pouvoir gérer la turbulence

Du fait de la grande volatilité de son contexte politique tant sous-régional, national que local, la mise en place d'un exercice de planification multi-scénario exige une bonne connaissance des paramètres historiques, géographiques, sociaux et politiques de la crise, avec le besoin de différencier ce qui est de l'ordre structurel, de ce qui est de l'ordre du conjoncturel ou ce qui est plutôt du ressort du phénomène catalytique.

Cette dernière approche permet en général de définir de nombreux scénarii possibles, et d'identifier quelques unes des formes de développement les plus extrêmes ou le plus probable, à partir desquelles on peut procéder à des exercices de planification autour de l'approche « le plus probable, le plus optimiste, le plus pessimiste » (scénario de base et contingences).

Lors de l'allocation de ses financements, la Commission pourra veiller à s'assurer que ses partenaires développent ces capacités et mettent en place des projets insérés dans des scénarii réfléchis.

Dans le cadre de cette mission d'étude sur le Tchad, l'exercice produit le résultat suivant

Scénario	Zones	Evènements clés	Répercussions	Composantes du plan d'action
Scénario optimiste	Zone Est	<p>Accord entre oppositions armées et gouvernement</p> <p>Accord avec les autorités soudanaises</p> <p>Négociations aisées entre les autorités tchadiennes, l'ONU et l'EUFOR pour une suite aux opérations</p>	<p>Retours massifs d'une partie des déplacés</p> <p>Migrations secondaires d'une autre partie</p> <p>La situation sécuritaire s'améliore pour les Humanitaires</p>	<p>Accompagner les retours tant au Tchad qu'au Soudan avec des mesures massives d'appui aux secteurs agricoles, de l'eau, de la santé,</p> <p>Accompagner les dynamiques d'insertion urbaine</p> <p>Mettre en place un dispositif de suivi des mouvements de population</p> <p>Renforcer les mécanismes facilitant la coordination civilo-militaire</p>
	Zone Sud	<p>Accords de paix entre les parties en RCA</p> <p>Accords de paix régionaux</p>	<p>Retours d'une grande partie des réfugiés et déplacés</p> <p>La situation sécuritaire s'améliore pour les Humanitaires</p>	<p>Mobiliser des ressources pour les programmes d'accompagnement des retours ;</p> <p>Mettre en place un soutien fort à la mise en place d'un gouvernement et de pratiques de bonne gouvernance</p>
Scénario probable	Zone Est	<p>Accord fragile entre oppositions armées et gouvernement</p> <p>Pas d'accord avec les autorités soudanaises</p> <p>Négociations difficiles entre les autorités tchadiennes, l'ONU et l'EUFOR pour une suite aux opérations</p> <p>Les difficultés rencontrées par le PAM continuent.</p> <p>La crise alimentaire et de l'énergie s'accroît</p>	<p>Retours d'une toute petite frange des IDP dans certaines zones seulement</p> <p>Migrations secondaires en croissance</p> <p>Les sites s'ancrent et s'urbanisent</p> <p>Les tensions avec les populations autochtones s'accroissent</p> <p>La sécurité demeure très précaire</p> <p>Ceci accentue les difficultés alimentaires et économiques dans les sites de déplacés, et accentuent certaines tendances locales de retour</p>	<p>Se préparer à accompagner les retours</p> <p>Mettre en place un dispositif de suivi des mouvements de population</p> <p>Soutenir les dynamiques d'autonomisation</p> <p>Soutenir les stratégies de mitigation des effets négatifs de la présence des camps</p> <p>Mettre en place des programmes pour les populations paupérisées entourant les camps</p>
	Zone Sud	<p>La situation reste inchangée en RCA, avec ses pics localisés de violence et ses zones de stabilité</p>	<p>Les flux de réfugiés vers le Tchad sont occasionnels ;</p> <p>Les mouvements pendulaires continuent ;</p>	<p>Il faut à la fois soutenir les dynamiques d'autonomisation et garder une capacité de réaction rapide</p>

Scénario pessimiste	Zone Est	<p>Les clashes entre FAT et oppositions armées et entre ces dernières se multiplient</p> <p>Pas d'accord entre oppositions armées et gouvernement</p> <p>La tension croit et les clashes se multiplient avec le Soudan</p> <p>Situation bloquée entre les autorités tchadienne, l'ONU et l'EUFOR</p> <p>La crise alimentaire et de l'énergie s'accroît</p>	<p>L'insécurité augmente pour les Humanitaires</p> <p>Nouveaux déplacements massifs vers les sites</p> <p>Migrations secondaires accélérées des sites vers les camps</p> <p>La tendance à la paupérisation de l'ensemble de la population tchadienne s'accroît</p>	<p>Se préparer à accompagner de façon durable l'existence des camps (care and maintenance et dynamiques d'autonomisation)</p> <p>Mettre en place un dispositif de suivi des mouvements de population</p> <p>Soutenir les stratégies de mitigation des effets négatifs de la présence des camps</p> <p>Mettre en place des programmes pour les populations paupérisées entourant les camps</p>
	Zone Sud	<p>La situation se détériore en RCA</p> <p>L'insécurité en RCA se communique aux provinces tchadiennes frontalières</p> <p>La confrontation avec le Soudan et le Tchad tourne au conflit armé</p>	<p>Nouveaux afflux importants de réfugiés de RCA</p> <p>Les humanitaires sont confrontés à une dégradation de la sécurité</p>	<p>Se préparer à accompagner de façon durable l'existence des camps (care and maintenance et dynamiques d'autonomisation)</p> <p>Mettre en place un dispositif de suivi des mouvements de population</p> <p>Soutenir les stratégies de mitigation des effets négatifs de la présence des camps</p> <p>Mettre en place des programmes pour les populations paupérisées entourant les camps</p>

7. RECOMMANDATIONS

Après un constat et une analyse de terrain d'une durée d'un mois par 3 experts, la mission d'étude formule les quelques pistes de recommandations ci-dessous:

7.1. Pour la DG ECHO

7.1.1. Concernant les projets et programmes dans l'est du Tchad:

1. La mission d'étude recommande à la DG ECHO d'énoncer clairement le cadre d'intervention souhaité afin notamment que les dynamiques d'assistance humanitaire dans les camps quittent le mode « d'urgence pure » et entre dans une phase « d'accompagnement d'une crise durable », et ceci particulièrement dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.
2. La DG ECHO devrait initier et animer une réflexion sur les stratégies possibles visant à une autonomisation progressive des populations déracinées, notamment des réfugiés et des déplacés présents dans les camps et les sites et qui ne souhaiteraient pas rentrer à court ou moyen terme du fait d'une la perception trop élevée du niveau de risque ou insécurité ou du fait de traumatismes passés trop importants (type zone de Tiero-Marena) et non encore cicatrisés.
3. A titre indicatif, la mission d'étude a pu recueillir quelques estimations préliminaires de populations qui s'installeraient durablement dans leurs lieux d'accueil actuels:

Zones	Secteurs prioritaires	Populations escomptées
Camps et sites de l'Assoungha	Sécurité alimentaire, eau et assainissement	20.000
Camps et sites du Dar Sila	Sécurité alimentaire, eau et assainissement	20.000
Sites du Nord Salamat	Sécurité alimentaire, eau et assainissement	10.000

4. La mission d'étude encourage la DG ECHO à donner aussi des indications claires à ses nombreux partenaires pour que, chaque fois que cela est possible et approprié, une partie des moyens alloués à des activités de « care et maintenance » pour les populations des camps soient réalloués à des mesures d'accompagnement de retours volontaires, lorsque ces derniers ont bien lieu. Il s'agira notamment de mettre en place des mécanismes souples permettant une assistance rapide et un soutien dynamique aux retours spontanés en cours, tels qu'observables dans certaines zones de l'Assoungha (bande est et sud) et dans la partie ouest du Sila..
5. Les estimations chiffrées suivantes des retours potentiels sont extrapolées à partir de la carte de la répartition des populations dans les différents sites d'accueil par zones, produite et régulièrement mise à jour par OCHA et procèdent d'une réflexion sur les probabilités de retour menée par le Groupe URD (voir carte en 3.2.2). La situation dans l'est du Sila devra bénéficier d'un suivi particulier.

Zones	Secteurs prioritaires	Populations escomptées
Nord et Est Assoungha	Soutien à la petite agriculture de subsistance, , appui à la sécurité alimentaire post crise, accès durable à l'eau potable et à l'assainissement Sécurité nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans.	10.000
Ouest Sila		10.000
Nord Salamat		6.000

6. A côté de ces mesures opérationnelles, d'autres mesures d'accompagnement ou structurantes peuvent être prises par la DG ECHO. Ces mesures pourront s'appliquer quelque soit le scénario réel qui se met en place. En premier lieu, la mission d'étude encourage la DG ECHO à maintenir une présence forte dans le débat au sein de la Délégation de la Commission à Ndjamena concernant l'évolution de la situation dans l'est du Tchad, tout en veillant à "faire entendre" son point de vue spécifique, "humanitaire" et distancié du politique, ce qui est la raison même de la valeur ajoutée de ECHO.
7. Par ailleurs, l'étude appelle les partenaires à coordonner leurs actions avec le programme d'accompagnement à la stabilisation (PAS), soutenu par la Commission ainsi qu'avec la CONAFIT dans les limites du respect des principes humanitaires, et à dialoguer dès que possible avec les équipes du PAS au sujet de l'analyse des besoins, des évolutions, des risques et des opportunités ;
8. La DG ECHO et la délégation de la CE pourraient soutenir l'effort de coordination du CCO, en direct ou au travers d'initiatives spécifiques proposées par des partenaires adossées à leurs programmes opérationnels, en vue d'améliorer la qualité et l'adaptation de l'aide au profit des populations de l'est tchadien ;
9. L'étude recommande de maintenir une implication forte de la DG ECHO et de la délégation de la Commission européenne dans le débat sur la coordination civilo-militaire, en soutenant notamment l'OCHA et le CCO dans leur dialogue ferme avec les acteurs militaires qui se déploient dans la zone, en défendant les valeurs civiles et humanitaires, en décourageant fortement les actions civilo-militaires assimilables à des actions humanitaires voire empiétant sur son domaine, et qui pourraient dès lors être perçues avec grande confusion par les populations locales et par les acteurs de la violence comme similaires aux actions des ONG et respectivement. A l'instar d'autres contextes dont notamment l'Afghanistan, de telles interventions civilo-militaires auraient sans nul doute des répercussions très négatives tant sur la présence des occidentaux dans la zone, sur les conditions d'accès aux populations vulnérables, et in fine sur la sécurité du personnel civil international, et notamment des organisations humanitaires.

7.1.2. Pour les activités humanitaires dans le sud du Tchad.

Au cours de l'année 2008, la DG ECHO a mobilisé, à travers son partenaire le HCR, des ressources à hauteur de 1 million d'euros pour soutenir le renforcement des capacités des réfugiés et leur autonomisation. La mission d'étude a pu relever quelques leçons tirées de l'expérience issue de la mise en œuvre de ces activités qui méritent l'attention de la DG ECHO...

10. L'étude recommande en premier lieu d'éviter l'effet « saupoudrage » des interventions en s'assurant de l'existence d'un processus efficace de sélection des bénéficiaires réfugiés et du bon équilibre entre l'aide apportée et la capacité de production des bénéficiaires sélectionnés. L'autonomisation des réfugiés ne peut en effet s'envisager qu'à travers d'actions ciblées et adaptées aux conditions du foyer familial et non en fonction du seul statut de réfugié.
 - Dans la planification des opérations, il conviendra aussi de mieux prendre en compte les différents calendriers agricoles.
 - La mission encourage enfin la mise en place d'actions spécifiques d'assistance au profit des personnes les plus vulnérables. Dans une approche de « filet de sécurité », cette assistance pourra alors être adaptée aux capacités et besoins spécifiques de ces populations réfugiées trop vulnérables pour s'inscrire réellement dans une dynamique d'autonomisation.
11. La délégation de la Commission a prévu le démarrage d'un projet type LRRD pour la zone de Goré à partir de 2009 sous le financement du programme thématique de sécurité alimentaire (PTSA). Compte tenu de l'expérience acquise au travers du projet similaire de LRRD de la zone de Yaroungou, et notamment concernant les délais de mise en place, la

mission d'étude suggère à la DG ECHO d'envisager, pour la zone de Goré, un financement relai conséquent pour l'année 2009.

12. Enfin, compte tenu d'une faible présence d'acteurs spécialisés dans l'accompagnement de processus d'autonomisation, la DG ECHO pourra inciter les partenaires possédant cette compétence à proposer des interventions dans cette zone du sud du Tchad. Cela permettra par ailleurs d'augmenter sur le moyen terme la présence d'acteurs compétents pour une mise en œuvre efficace du projet LRRD.

7.2. Pour les autres lignes de la Commission et les autres bailleurs de fonds:

Tant à l'est qu'au sud du pays, la mission d'étude encourage un engagement et le soutien fort des partenaires techniques et financiers présents au Tchad (Commission et des autres bailleurs) sur les différents points suivant:

13. le soutien à la mise en place de mécanismes d'assistance flexibles et délocalisés, capables d'accompagner les différentes phases de l'évolution de la situation tchadienne. Il conviendrait par exemple dans le secteur du développement rural de mettre en place des mécanismes de type « magasins agricoles » permettant un approvisionnement aisé et local en semences et outils; Des guichets « micro-projets » décentralisés permettraient par ailleurs une réponse plus souple, rapide et adaptée à une demande en constante évolution pour répondre à des besoins encore très diversifiés et encore souvent peu prévisibles, que des cadres de coopération plus traditionnels, mais trop rigides ne peuvent satisfaire ;
14. Le soutien à des programmes visant à renforcer la mécanique triple de la gestion des conflits locaux à travers à la fois les autorités traditionnelles, les mécanismes de justice transactionnelle et les autorités et juridictions nationales décentralisées. Ces programmes permettront aux différentes communautés et ethnies de revivre en bonne cohabitation avec pour principal enjeu de faciliter l'élaboration puis de soutenir un mélange adapté et à chaque fois spécifique à chaque contexte de mécanismes de compensation, de réconciliation et de lutte contre l'impunité ;
15. Le maintien de financements suffisants pour la problématique au sud du pays, que l'urgence "chronique" à l'est risquerait d'occulter. Si les conditions au sud sont en effet favorables à une autonomisation des réfugiés, le processus n'en nécessite pas moins un investissement initial.
16. Au passage, la mission d'étude souligne de nouveau que certains réfugiés, et notamment les plus faibles d'entre eux, n'ont pas toujours ni les opportunités, ni les capacités d'aller dans cette direction de l'autonomisation. Il importe donc de mettre en place des mécanismes adaptés et ciblés de « filet de sécurité » qui permettront aux plus vulnérables de vivre dans la dignité ;
17. le renforcement des coordinations notamment inter-bailleurs, inter-agences onusiennes, inter-partenaires, entre le gouvernement et tous les acteurs est l'ingrédient fondamental de la gestion globale de la situation. Il s'agira notamment d'identifier les zones de plus faible couverture des besoins, d'éviter les duplications ou les ruptures de financement, de mettre en place les mécanismes financiers ad-hoc de relais et in fine de rendre les coordinations efficaces tout en respectant l'appropriation et la souveraineté nationale, mais sans induire des exercices de coordination trop fastidieux pour tous ou sans fin en soi;

7.3. Pour tous les acteurs

18. La mission d'étude encourage tous les acteurs de l'assistance au Tchad de considérer à nouveau les quelques fondamentaux sociaux et techniques de cette région notamment dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, dans celle des conflits locaux et dans la compréhension des interactions entre communautés ; Une plus forte interaction entre les différents acteurs humanitaires, acteurs du développement, institutions nationales et partenaires techniques et financiers serait très profitable en ce sens.
19. Il conviendrait ainsi de revisiter les pratiques de l'aide au travers du prisme, non plus de l'atteinte de standards internationaux mais plutôt de la pertinence de la réponse aux besoins, aux risques et effets sur les ressources locales, aux capacités des acteurs ou aux dangers de modifications profondes et irréversibles des modes de vie ;
20. S'assurer que la transition d'un mode d'intervention de « crise aiguë » à un mode de « crise durable » est effective, impliquera une meilleure prise en compte des enjeux d'appropriation par les populations (approches participatives), d'articulation avec les programmes de développement, de coordination avec les services techniques nationaux, de réflexions socio-économiques (prise en charge des coûts récurrents, apparition de dépendances, modification des modes de consommation et de relations sociales, etc.). Ceci supposera aussi des changements d'approches, notamment dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ;
21. Les résultats de l'étude soulignent la complexité et la volatilité de l'environnement et des dynamiques sociales, économiques et ancestrales sous-jacentes. De fausses solutions « à impact rapide », en particulier les "QIP", conçues essentiellement comme un outil de communication ou d'apaisement (gagner le cœur et l'opinion des populations), et fondamentalement motivées par des dynamiques de "favoritisme" envers une communauté particulière sont autant que possible à éviter car elles ne deviendraient alors qu'un enjeu supplémentaire et conflictogène dans les relations complexes locales. Un travail de réflexion pourrait être encore à mener au niveau de la MINURCAT qui semblait prête à se lancer dans cette direction tout comme avec l'EUFOR, toujours assez peu sensible aux risques de ce type d'action pour les acteurs non-militaires.
22. L'étude a enfin pu constater la réalité en cours de retours ponctuels et "provisoires" de déplacés dans les villages d'origine, tout comme l'existence de dynamiques potentielles et favorables à des retours plus significatifs. Néanmoins, elle encourage à une prise en compte de la problématique du retour des déplacés avec une grande prudence et écoute et la mise en œuvre de mesures d'accompagnement adaptées et ancrées dans une intelligence fine des évolutions de la situation ;
23. Concernant les réfugiés de la RCA et du Soudan, l'étude rappelle que l'option fondamentale demeure le retour au pays. Les années passées dans les camps auront nécessairement un impact avec des éléments autant positifs que négatifs. Il s'agit donc de maintenir une réflexion non seulement sur le court terme, mais de garder une capacité d'anticipation et de projection dans le futur;

ANNEXES

Annexe N°1 : Résumé des Termes de Référence

MISSION COMMANDITEE PAR ECHO AU GROUPE URD

L'objectif général de cette étude est d'analyser trois sujets spécifiques ayant trait à la situation humanitaire dans des zones ciblées du Tchad afin d'obtenir des informations permettant de mieux planifier les interventions humanitaires, tout en renforçant la coordination et complémentarité de ces interventions avec notamment les autres interventions LRRD planifiées de la Commission Européenne, mais aussi avec les initiatives des principaux donateurs.

Cette mission d'étude terrain s'inscrit dans le cadre du lien urgence-réhabilitation-développement.

Elle visera à apporter une analyse sur trois thèmes principaux :

1. **Problématique du retour des personnes déplacées tchadiennes** : une analyse prospective des besoins, conditions, nature et volume d'assistance humanitaire qui pourra s'avérer nécessaire lorsque les conditions du retour et de la réinstallation de plus de 180000 personnes déplacées tchadiennes vivant dans l'est du pays seront réunies ;
2. **Problématique de l'intégration des réfugiés centrafricains au Tchad** : un éclairage particulier sur la sécurité alimentaire des réfugiés de république Centrafricaine résidant dans les camps au sud du pays et une analyse de l'assistance qui sera nécessaire pour leur intégration durable ;
3. **Analyse sectorielle sur le soutien aux projets d'eau et assainissement dans les zones et camps de réfugiés soudanais dans l'est du Tchad** : une analyse et des recommandations techniques détaillées sur le dispositif d'assistance humanitaire d'urgence dans le secteur de l'eau et assainissement mis en œuvre au profit des populations réfugiées soudanaises à l'est du Tchad, et son évolution souhaitée vers un soutien sectoriel plus pérenne.

Les résultats de cette mission devraient :

- permettre à ECHO de définir sa stratégie d'intervention au Tchad ;
- et d'apporter les éléments nécessaires pour une meilleure articulation des interventions et instruments de coopération de la Commission Européenne au Tchad dans le but d'assurer le lien urgence-réhabilitation-développement ;
- s'intégrer et faciliter le positionnement d'ECHO en particulier et de la Commission en général dans la coordination inter-bailleurs, tant avec les états membres qu'avec d'autres bailleurs importants (Coopération Française/AFD, USAID, DFID, DDC, etc.).

Cette mission d'appui au diagnostic (réalisée par des consultants externes) pour permettre à ECHO de définir sa stratégie est un exercice nouveau. Un travail similaire est lancé au sud Soudan. Pour ECHO, cet exercice est interne.

Annexe N°2 : Itinéraire de la mission

Dates	Lieux	Equipes			
Mercredi 26 février 2008	Bruxelles	Francois Grunewald	Bonaventure SOKPOH	Laurent Saillard	
Jeudi 27 février 2008					
Vendredi 28 février 2008					
jeudi 20 mars 2008	N'Djaména	Voyages Paris – N'Djaména			
vendredi 21 mars 2008		Entretien avec ECHO, OCHA, PNUD, Consul Italie, AFD, HCR, PAM, FAO, UNDSS, Délégation de la Commission Européenne			
samedi 22 mars 2008					
dimanche 23 mars 2008					
lundi 24 mars 2008					
mardi 25 mars 2008					
mercredi 26 mars 2008	Sud du Tchad	Voyage N'Djaména – Goré			
jeudi 27 mars 2008		Entretiens réunions avec HCR, CARE, Africair, CNAR			
		Visite des camps de Gondjé et Amboko			
vendredi 28 mars 2008		Visite des camps de Gondjé et Amboko, Débriefing avec HCR			
samedi 29 mars 2008		Visite du camp de Dosseye, Voyage Goré – Sarh, Briefing avec HCR			
dimanche 30 mars 2008		Briefing avec HCR, COOPI, African Concern, visite du camp de Yaroungu			
lundi 31 mars 2008	Voyage Sarh – N'Djaména				
mardi 1 avril 2008	N'Djaména	Réunion de coordination, entretien avec ECHO, Délégation de la Commission Européenne, GTZ, fonds EON, AFD, Intermon Oxfam, conseiller Politique de Ganaccia			
mercredi 2 avril 2008					
jeudi 3 avril 2008					
vendredi 4 avril 2008	Est du Tchad	Voyage N'Djaména – Abéché, entretien OCHA, DCH, DAH, HCR, PAM, Intermon Oxfam			
samedi 5 avril 2008		Entretien Intersos, AFD, CICR, organisation logistique			
dimanche 6 avril 2008		Voyage Abéché – Farchana – Hadjer Adid, entretien avec Première Urgence, Participation réunion avec CARE, Save The Children, Première Urgence, Croix Rouge Tchadienne, COORD.		Entretien avec Intersos, Oxfam GB	
		Entretien avec le sous-préfet, Visite des camps de Bredjing et Tregging		Voyage Abéché – Iriba, entretien HCR, visite du camp Iridimi	
lundi 7 avril 2008		Visite du site d'Arkoum et du village de Borota et ses alentours, rencontre avec Eufor		Visite des Camps Touloum et Am Nabak	
mardi 8 avril 2008		Voyage Hadjer-Adid – Farchana – Abéché, entretien avec HCR Farchana		Voyage Iriba - Abéché	
mercredi 9 avril 2008		Voyage Abéché – Goz Beida, entretien avec Sous-préfet et Secrétaire Général, UNICEF, visite du site de Kaloma, rencontre avec Eufor			
jeudi 10 avril 2008		Réunion de coordination, Visite du village de Kerfi et Arata,		Visite du camp de Djabal, du site de Gassiré,	
vendredi 11 avril 2008		Entretien avec OCHA			
samedi 12 avril 2008		Voyage Goz-Beida – Koukou – Dogdoré, visite du camp de Gaz Amer, du site de Aradib 1&2, entretien avec Intermon Oxfam			
dimanche 13 avril 2008		Visite à Daguessa	Visite des projets agricole, entretien avec chef de village de Goz Maleck	Visite du site de Dogdoré	
		Voyage Dogdoré – Koukou – Goz Beida, entretien avec HCR Koukou			
lundi 14 avril 2008		Voyage Goz Beida – Abéché			
mardi 15 avril 2008		Voyage Abéché – N'Djaména			
mercredi 16 avril 2008		N'Djaména	Préparation de la restitution et de l'aide mémoire de fin de mission, entretien avec la direction de l'hydraulique		
jeudi 17 avril 2008			Restitution au 1 ^{er} Comité de Suivi Opération du projet LRRD, Restitution générale à tous les acteurs		
vendredi 18 avril 2008			Réunion Cluster « Early recovery »		
			Finalisation de l'aide de l'aide mémoire de fin de mission, réunion avec les AT d'ECHO		
samedi 19 avril 2008		Réunion avec OFDA Réunion avec OCHA Conclusion avec ECHO			
Mercredi 14 Mai 2008	Bruxelles	Debriefing ECHO			
Jeudi 15 Mai 2008		Debriefing États Membres et debriefing partenaires ECHO			

Annexe N°3. L'implication financière de la Commission européenne

Une des caractéristiques de la réponse communautaire à la crise tchadienne est la multiplicité des outils communautaires mobilisés :

L'aide humanitaire :

La DG ECHO est mobilisée depuis 2004 et les premiers débordements des crises de RCA et du Darfour au Tchad, et l'installation des premiers camps de réfugiés au Sud puis à l'Est. Cette implication s'est renforcée dans le cadre de la réponse aux déplacements internes à l'Est. En 2007, ECHO a soutenu ses partenaires à l'Est pour un montant de 30,5 M € (15 M € pour le Plan Global, 10 M € pour la ligne « Aide Alimentaire » et 5,5 M € sur les fonds humanitaires du FED délégués à la DG ECHO). Pour le Sud, la DG ECHO intervient essentiellement en soutien au HCR, qui lui même travaille via des partenaires opérationnels. Les montants 2007 ont dans les grandes lignes été reconduits pour 2008. On remarquera que l'aide mise en place avec un soutien de la DG ECHO cherche à s'articuler autour des facteurs de vulnérabilité plutôt qu'autour du statut des populations (déplacés, réfugiés, etc.). Une des caractéristiques de la présence de la DG ECHO sur le terrain est son rôle souvent moteur, grâce à son équipe d'Assistants Techniques, dans de nombreux débats avec les ONG, les autorités nationales, les Nations Unies et, depuis peu, avec les militaires et les civils qui se déploient dans le cadre de l'EUFOR et de la MINURCAT. Ce rôle de plaidoyer humanitaire positionne la Commission Européenne de façon très forte et très positive dans les débats liés à la crise au Tchad.

L'Instrument de Stabilité (Stabilisation facility) de la DG RELEX :

L'Instrument de Stabilité (outil de la Commission pour travailler dans les contextes de post-crise ou de paix fragile à consolider) est utilisé pour soutenir la mise en place de la MINURCAT (mise en place de la composante tchadienne de la police qui devra assurer la sécurité dans et autour des camps de réfugiés et de déplacés) et pour soutenir le processus de recensement dans le cadre de la préparation des prochaines élections. La sommes mobilisée est considérable (10 M d'Euros pour le Détachement Intégré de Sécurité).

Programme d'Accompagnement à la Stabilisation (PAS):

Le PAS est un ambitieux programme qui tentera de mettre en pratique un certain nombre des préceptes du concept LRRD (dont la traduction française LARD, que l'on trouve dans les documents officiels de la Commission, est tout à fait malheureuse). Il s'agit essentiellement de faciliter les retours des Personnes Déplacées Internes et des réfugiés tchadiens partis vers le Darfour en contribuant à la création des conditions des capacités d'absorption dans les zones de retour potentiel. Mais il s'agira de mettre en place ces interventions de façon telle à assurer que les populations de ces zones d'accueil puissent bénéficier de l'aide allouée à la zone, et ainsi éviter de nouvelles tensions. Financé sur l'enveloppe du 9^{ème} FED, le budget du PAS s'élève à 13,1 M d'Euros, dont 10,1 M pour l'est du Tchad et 3 M pour le Nord-est de la RCA.

Prévu pour s'étendre sur une période de 72 mois, le PAS comprend essentiellement deux phases :

- une phase opérationnelle de 48 mois ;
- une phase de clôture de 24 mois.

Les thématiques de travail sont de l'ordre de quatre :

- soutien aux dynamiques de retour (domaines de la production et des services de base) ;
- réhabilitation des infrastructures détruites lors des confrontations ;
- restauration des mécanismes de gestion des conflits
- renforcement des capacités de mise en place de l'Etat de Droit (police, justice, gouvernance).

Le grand enjeu va être la capacité de mettre en place un ensemble d'activités qui demandent une planification stricte dans le cadre des procédures de passation de marché assez contraignantes de la Commission, et tout ceci dans un contexte extrêmement fluctuant. Il s'agira alors de voir quelles sont les marges de flexibilité, et quelle sera la puissance du système de suivi-anticipation qui permettra d'être réactif.

Le projet LRRD au sud du Tchad :

Le Programme multisectoriel pour l'intégration socioéconomique des populations autochtones et réfugiés du département de Grand Sido (001/ACT/FED/ACP-CD21/SUBV/01/2008), connu sous le nom de projet LRRD est une initiative originale lancée par la délégation de la Commission à Ndjaména. Elle vient tout juste de commencer à se mettre en place dans la région du Moyen Chari, Département de la Grande Sido, plus spécifiquement dans les villages sur l'axe Danamadji-Marosido et le camp de Yaroungou. Prévu sur 48 mois (4 ans) et comme projet multi-partenaires (COOPI, OMS, BELACD de Sarh), ce projet cible la population résidente dans la Grande Sido (pour un total de 103 000 personnes) et plus spécifiquement :

- les réfugiés du camp de Yaroungou (environ 13 000 personnes) ;
- la population autochtone des villages sur l'axe Danamadji-Marosido (environ 40 000 personnes).

Les objectifs globaux sont d'une part d'améliorer les conditions de vie de la population (autochtone et réfugiés) du département de la Grande Sido et d'autre part de réduire les risques d'insécurité de conflits entre les communautés dans le département de la Grande Sido. Pour cela, il prône l'intégration socioéconomique des deux populations touchées (autochtones et réfugiés) de la Grande Sido, notamment sur l'axe Danamadji-Marosido et le camp de Yaroungou.

Annexe N°4 : Quelques éléments sur les financements internationaux pour l'Est et le Sud

Financements pour l'Est du Tchad en 2008 (liste non exhaustive)

Bailleurs	CE (PAS)	CE (SF)	DG ECHO	AFD (France)	GTZ (EON) Allemagne	DFID	USAID
Montants	Env 10 M €	Env 10 M €		Env 10 M €	Non spécifié	5 M £	Env 110 M. US\$
Zones	Toutes	toutes	Toutes	Sila	Assoungha	Non ciblé	toutes
Activités	Infrastructures Sécurité alimentaire Gouvernance	Soutien à la DIS	Toutes actions humanitaires nécessaires	Eau et Santé	Eau, environnement		Aide alimentaire, aide aux Nations Unies HCR et aux ONGs

Financement pour le Sud du Tchad en 2008 (liste non exhaustive)

		Gestion des camps	Appui à l'agriculture	Sécurité économique	Eau et assainissement	Santé	Education	Tout secteur
Nya Pende (Goré)	Amboko	HCR avec des financements d'ECHO, du DFID, de USAID et de PRM	ECHO ^(a) /HCR ^(a) , Commission Européenne (LRRD/PTSA) ^{(b)5}			Via le HCR ^(a)		CE (10 ^{ème} FED) ^{(b)6}
	Gondjé							
	Dosseye							
	Population hôte		EON ^{(b)7}		AFD ^{(a)8}			
Grand Sido (Maro)	Yaroungou		Projet LRRD (officiellement lancé le 17 avril 2008) ^(a)					
	Population hôte							

^(a) Soutenu par des Bailleurs tels que USAID, DFID avec des financements non ciblés ou des bailleurs spécifiques actuellement engagés ou ayant déjà financé des actions dans la zone

^(b) Bailleurs en phase de prospection ou à venir

⁵ Il est prévu que LRRD-PTSA prendra la relève d'ECHO dans le dans la zone de Goré début 2009.

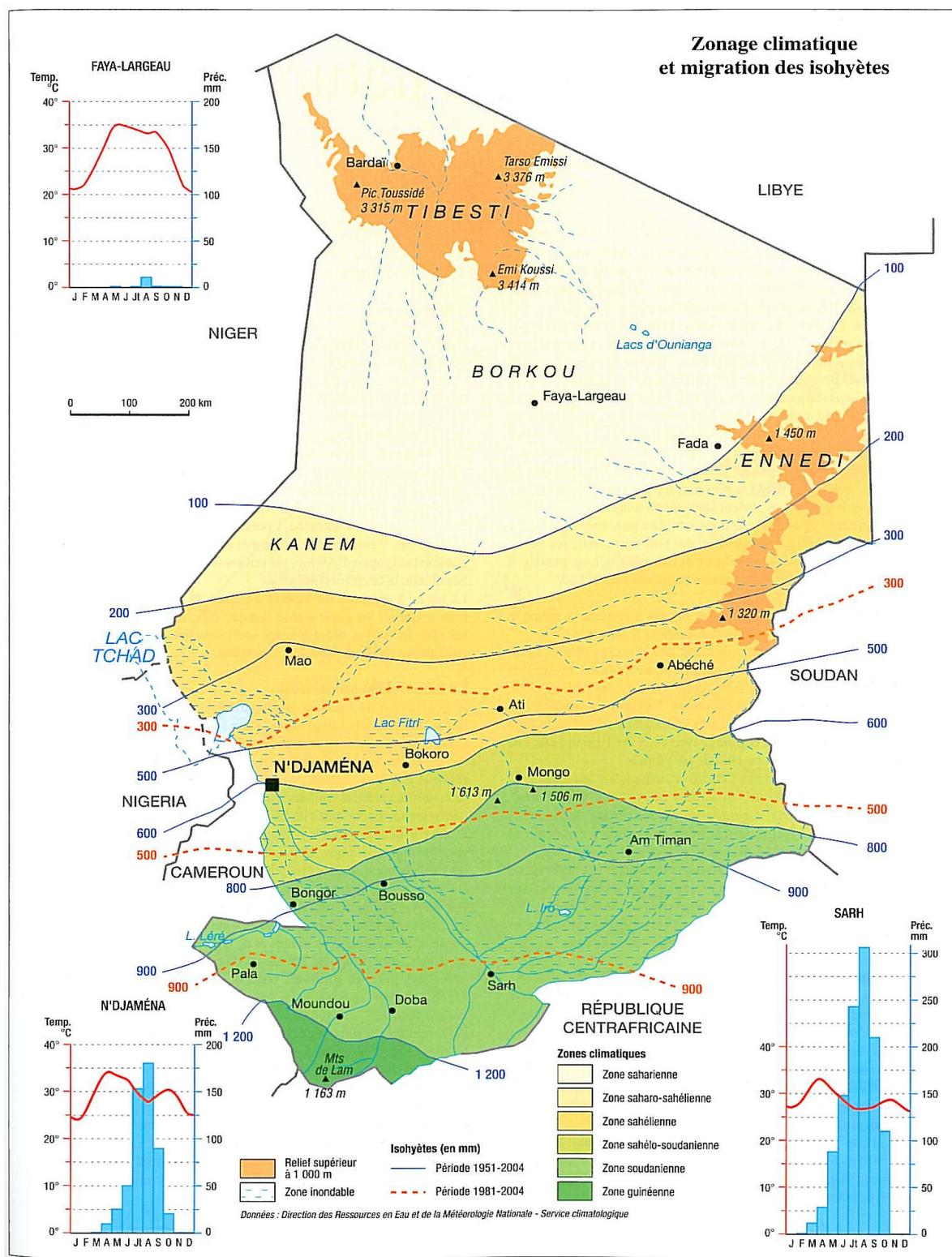
⁶ La possibilité d'allocation de fonds du 10^e FED pour un projet LRRD pour la zone de Goré est évoquée dans le discours. Les modalités de cette allocation ne sont pas encore précisées.

⁷ GTZ, à travers le fonds EON (Aide d'urgence orientée vers le développement) explore actuellement les possibilités d'interventions dans la zone de Goré. Leurs actions s'orienteraient vers les populations locales pour le renforcement agricole et la prévention de conflit.

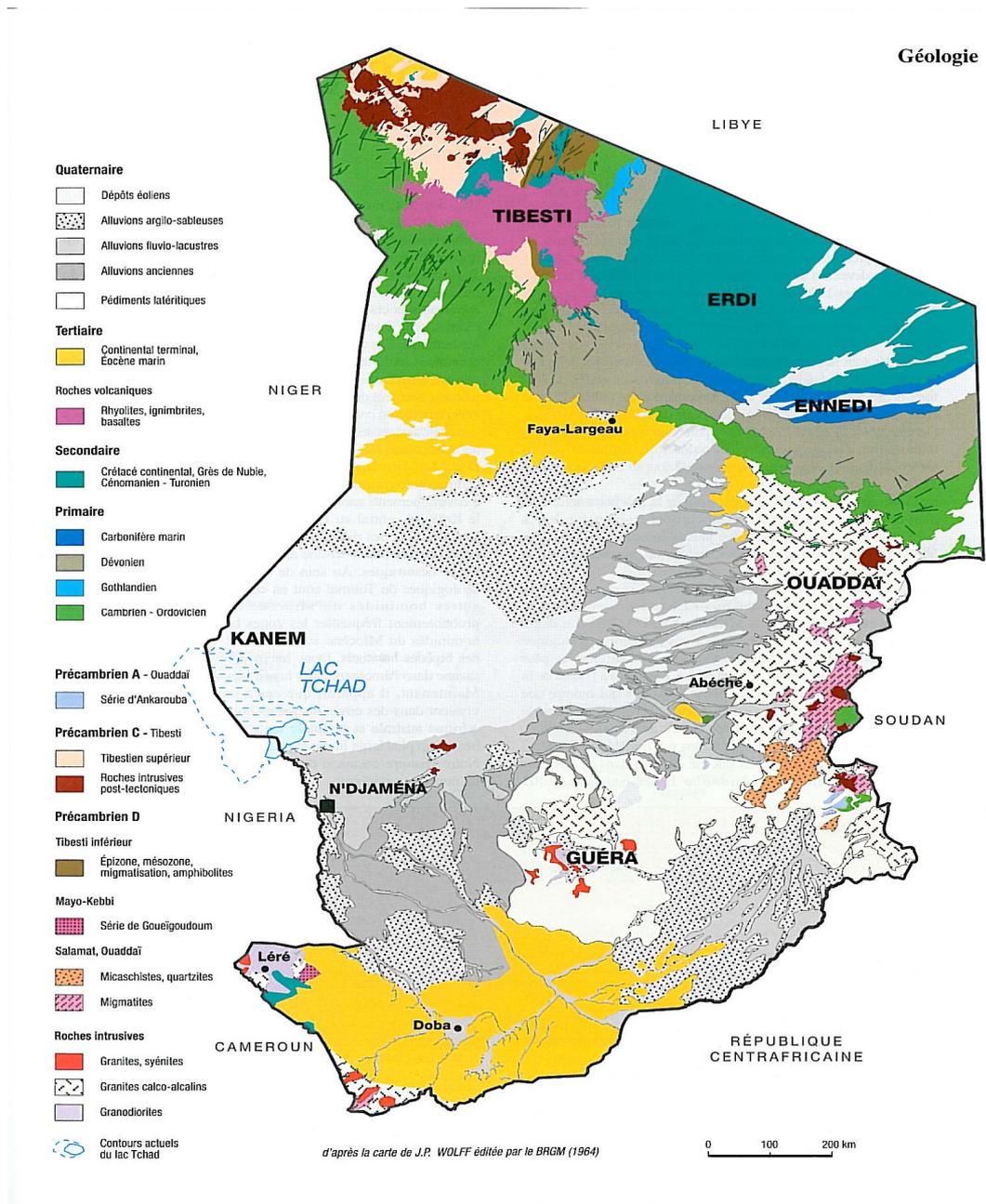
⁸ Projet de 30 puits dans le sud du Tchad placés de façon à être utilisés à la fois par les réfugiés et les populations locales. Un appel d'offre a été lancé et le partenaire opérationnel (Care) a été sélectionné. La date de démarrage du projet et les villages ciblés restent à préciser.

Annexe N°5 : éléments cartographiques sur le contexte naturel

1. Carte agro-climatique



2. Carte géologique



La dépression du Lac Tchad, zone de subsidence ancienne couverte de sédiments profonds. A part quelques eaux de surface temporaires et le Lac Tchad proprement dit, c'est une région où l'eau est un facteur rare, d'où la très faible densité de population dès qu'on s'éloigne du Lac.

Le Sud du Tchad : Zone sédimentaire modelée par les fleuves. L'eau de surface y est présente toute l'année avec la présence de cours d'eau majeurs tels que le Logone ou encore le Chari. Les précipitations sont abondantes avec une pluviométrie moyenne annuelle de 800 mm. La nappe phréatique est abondante, continue et peu profonde (entre 20 et 30 mètres).

La frange Est est un socle ancien cristallin faillé avec affleurements rocheux parfois traversés de remontées de roches intrusives, de plateaux à sédimentations fines et limoneuses faiblement filtrantes et de zones de bas-fonds avec accumulations argileuses, ces deux dernières recouvrant un manteau d'altérites et le socle faillé. Les eaux de surface sont liées à l'existence des rivières intermittentes (ouadi) qui approvisionnent des nappes phréatiques importantes, comprenant parfois des extensions sous forme de marigots, l'ensemble formatant l'organisation du peuplement et des systèmes agro-pastoraux. Le reste des eaux exploitables est soit stocké dans la couche d'altérite, soit dans les roches broyées des zones faillées. La recherche de l'eau sur le socle hors « ouadis » est très aléatoire. La saison des pluies ne dure que quelques mois avec de grandes variations entre le nord, où les précipitations se limitent à quelques jours répartis entre les mois de juillet et août. Ces variations hygrométriques jouent un rôle fondamental sur l'activité des bassins versants, ainsi que sur le processus de ruissellement qui alimente les réservoirs fluviaux en place.

Annexe N°6 : Documents consultés

- **Buchanan-Smith, Margie; Murphy, Paul ; Pantuliano, Sara.** The long road home: Opportunities and obstacles to the reintegration of IDPs and refugees returning to Southern Sudan and the Three Areas. Humanitarian Policy Group ; Overseas Development Institute, 2007. 66 P. H" G Collection Report. ISBN : 978 0 85003 851 4
- **CHANNEL RESEARCH LIMITED; Cosgrave, John.** Synthesis of findings on ECHO's policy of treating affected populations without regards to preconceived categories, specifically IDPs, Refugees and returnees and local population, based on reviews in Sudan, Angola and Afghanistan: Version 1.00. ECHO, 2004. 17 P. Disponible sur http://ec.europa.eu/echo/pdf_files/evaluation/2003/idp_synthesis_report.pdf (dernier accès 11 mars 2008)
- **Conseil de sécurité.** *Rapport du secrétaire général sur le Tchad et la République centrafricaine.* Nations Unies, 2007. 17 P.
- **Daliam, Adoum ; Michael, Markus ; Pearson, Nigel.** *Inter agency health evaluation: Humanitarian oasis in parched health sector: refugees and host populations in eastern and southern Chad: Conducted February 2006.* UNHCR, 2006. 59 P. Disponible sur <http://www.unhcr.org/research/RESEARCH/456abf7a2.pdf> (dernier accès 11 mars 2008)
- **Deliry, Caroline.** *Etude sur l'intégration des réfugiés du Darfour (hors camps) au sein de la population du Ouaddaï, ses mécanismes et ses conséquences.* Première Urgence, 2005. 60 P.
- **Favreau, Guillaume ; Lemoalle, Jacques.** Le lac Tchad sous influence climatique. *Science au Sud n°25*, mai-juin 2004. Disponible sur : http://www.ird.fr/fr/actualites/journal/25/sas25_actualites.pdf (dernier accès 11 mars 2008)
- **FEWS NET.** FEWS NET Executive overview of food security. USAID, 27 fév. 2008. 2 P. Disponible sur http://www.fews.net/docs/Publications/EOB_2008_02_27_final.pdf (dernier accès 11 mars 2008)
- **FEWS NET.** Tchad : Bulletin d'information humanitaire no. 35 : 19 septembre au 3 octobre 2007. USAID, 2007. 3 P.
- **INTERNATIONAL CRISIS GROUP.** *République Centrafricaine : Anatomie d'un Etat fantôme.* International Crisis Group, 2007. 45 P. Rapport Afrique. Disponible sur : http://www.crisisgroup.org/library/documents/africa/central_africa/french_versions/136_republique_centrafricaine_anatomie_d_un_etat_fantome_web.pdf (dernier accès 11 mars 2008)
- **Massuel, Sylvain.** Modélisation hydrodynamique de la nappe phréatique quaternaire du bassin du lac Tchad. Université de Montpellier II ; Université d'Avignon et des pays du Vaucluse, 2001. 85 P. Disponible sur http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/divers2/010028005.pdf (dernier accès 11 mars 2008)
- **PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL DE NATIONS UNIES.** Tchad : Enquêtes sur les capacités d'autosuffisance alimentaire des réfugiés Soudanais, les personnes déplacées et les populations hôtes à l'Est du Tchad. : Version finale. PAM, 2007. 49 P. Analyse et cartographie de la vulnérabilité. Disponible sur <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp152065.pdf> (dernier accès 11 mars 2008)
- **Secrétariat général du Conseil.** *Opération militaire de l'UE au Tchad et en République centrafricaine (EUFOR Tchad/RCA).* Union Européenne, 2008. 2 P. Fiche d'Information
- **Seiber, Bjoern H.** *African adventure? Assessing the European Union's military intervention in Chad and the Central African Republic.* Massachusetts Institute of Technology, 2007. 40 P. Disponible sur http://web.mit.edu/ssp/Publications/working_papers/WP_07-1.pdf (dernier accès 11 mars 2008)
- **SHER INGENIEURS CONSEILS ; Deparis, Frédéric ; De Ville de Goyet, Claude ; Morinière, Lezlie.** *Evaluation of DG ECHO financed operations relating to the Darfur Crisis.* ECHO, 2006. 62 P. Disponible sur http://ec.europa.eu/echo/pdf_files/evaluation/2006/darfur_final.pdf
- **SUDANESE COMMISSION REFUGEES; UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES.** *Population influx from Eastern Chad to West Darfur, Sudan.* UNHCR, COR, 2007. 9 P.
- **UN-OCHA.** Rapport de mission multi-bailleurs sur la situation des personnes déplacées internes au Tchad du 22 au 28 juillet 2007. Nations Unies, 2007. 39 P.

Documents de la commission

- **Délégation de la Commission Européenne en République du Tchad.** *Fiche action pour la république du Tchad.* Union Européenne, 2007. 8 P.
- *Dossier film Tchad « OUADDEI ».* 12 P.
- **Echo.** *Stratégie 2008 : Tchad.*
- **Compte rendu :** Rencontre de la mission Eufor- Minurcat / ONG et Agences Internationales, Samedi 19 janvier 2008
- External relations directorate general. Note to heads delegation: Implementation of the stability instrument. European Commission, 2007. 5 P.
- **Gadrey, Christophe ; Bonamy, Frédéric.** *Rapport de mission au Tchad.* ECHO, 2007. 16 P.
- **Office de coopération EuropeAid.** *Proposition de financement.* Commission Européenne.